

CIC Mobile

Offres Particuliers

Tarifs et conditions générales de service

▶ Au 15 juin 2017

+

Forfait 4G Pocket 10 Go

▶ Série limitée du 15 juin au 31 août 2017
en fin de document



NUMÉROS UTILES

| Service client | |
|--|------------------------------------|
| Depuis votre mobile | Depuis un poste fixe |
| 675 200 ou 200 gratuit la 1 ^{ère} minute puis prix d'un appel non surtaxé | 0 969 360 200 appel non surtaxé |

En France métropolitaine. De 8h à 22h du lundi au samedi (hors jours fériés)

INFOS PRATIQUES

■ VOL

1) Suspendez votre ligne et commandez une nouvelle carte SIM immédiatement :

- dans votre Espace Client sur www.cic-mobile.fr.
- en appelant votre Service Client depuis un poste fixe au 0 969 360 200 (appel non surtaxé).

2) Déposez plainte le plus rapidement possible dans un commissariat ou une gendarmerie en pensant à fournir votre numéro IMEI (souvent indiqué sur l'emballage d'origine de votre mobile ou que vous avez préalablement noté en saisissant le *#06#).

Le commissariat ou la gendarmerie transmettra à Euro-Information Telecom, les données nécessaires au blocage de votre mobile.

3) Si vous êtes couvert par une assurance, n'oubliez pas de faire une déclaration de vol auprès de votre assureur sous 2 jours ouvrés.

■ PERTE

Dans le cas d'une perte de votre mobile, suspendez votre ligne et commandez une nouvelle carte SIM dans votre Espace client sur www.cic-mobile.fr ou auprès de votre Service Client. Si vous retrouvez votre téléphone, nous pourrions bien sûr rétablir votre ligne.

■ SMS

- Taille d'un SMS : 160 caractères standards. Dès lors que vous dépassez ce nombre de caractères, le message est envoyé en plusieurs SMS facturés en fonction de votre offre. Dans le cas où votre SMS contient des caractères spéciaux (^, ", €...), la taille peut être réduite à 70 caractères (en fonction de votre mobile). Dès lors que vous dépassez ce nombre de caractères, le message est envoyé en plusieurs SMS facturés en fonction de votre offre.
- Stop SPAM : pour ne plus recevoir de SMS de la part d'un éditeur de services, il vous suffit d'envoyer le mot STOP par SMS au numéro expéditeur du message. À noter que l'envoi de « STOP » par SMS ne fonctionne que pour les numéros expéditeurs à 5 chiffres commençant par 3, 4, 5, 6, 7 ou 8.
- Contact : pour obtenir les coordonnées du service client de l'expéditeur, il vous suffit d'envoyer le mot CONTACT par SMS au numéro d'expéditeur du message. À noter que l'envoi de « CONTACT » par SMS ne fonctionne que pour les numéros expéditeurs à 5 chiffres commençant par 3, 4, 5, 6, 7 ou 8.
- Signal d'un SPAM (gratuit) : dès la réception d'un SMS non sollicité sur votre mobile, vous pouvez le signaler en quelques secondes en le transférant par SMS au numéro 33700.
- Plus d'informations sur www.33700.fr/

■ OÙ SOUSCRIRE LES OFFRES ?

- Les offres sont disponibles dans les agences CIC.

■ FORFAIT AVEC WEB INCLUS OU DÉBIT AJUSTÉ : QUELLE DIFFÉRENCE ?

On peut distinguer trois fonctionnements différents.

Web inclus rechargeable : lorsque le quota du volume Web inclus est atteint, votre connexion Web est bloquée jusqu'à votre prochaine date de renouvellement mensuel de votre forfait. Vous avez la possibilité d'acheter des recharges dans votre Espace Client, rubrique « Forfait et options » pour continuer à surfer. Les Mo inclus ne sont pas reportables.

Web inclus payant au-delà : lorsque le quota du volume Web inclus est atteint, la connexion Web est payante.

Web avec un débit ajusté : au-delà du volume de Web indiqué, la vitesse de connexion est réduite : applications, mails et navigation Web sont possibles mais le streaming est inutilisable. Le jour de renouvellement de votre forfait, le débit initial sera réinitialisé.

FORFAIT EFFICIO

| Nom de l'offre | | 5 Go | 50 Go | 100 Go |
|---|---|---|--|---|
| Description de l'offre | Appels illimités | | | |
| | En France métropolitaine | SMS/MMS illimités Web 4G⁽¹⁾ : 5 Go (débit ajusté au-delà) | SMS/MMS illimités Web 4G⁽¹⁾ : 50 Go (débit ajusté au-delà) | SMS/MMS illimités Web 4G⁽¹⁾ : 100 Go (débit ajusté au-delà) |
| | Depuis la France métropolitaine | - Appels illimités vers les fixes de l'Union Européenne, Suisse, Andorre, Liechtenstein, Norvège, DOM, les Amériques, Chine...* et vers les mobiles des USA/Canada | | |
| | En Union Européenne (hors France métropolitaine) et DOM ⁽²⁾ pour les voyageurs occasionnels ⁽³⁾ | Appels illimités | | |
| | SMS/MMS illimités Web 3G+ : 2 Go (inclus) ⁽⁴⁾ | SMS/MMS illimités Web 3G+ : 3 Go (inclus) ⁽⁴⁾ | SMS/MMS illimités Web 3G+ : 7 Go (inclus) ⁽⁴⁾ | |
| Prix mensuel 24 mois avec remise Avantage carte de paiement ⁽⁵⁾ | | 19,99€ | 29,99€ | 49,99€ |
| Prix mensuel 24 mois | | 24,99€ | 34,99€ | 54,99€ |
| Prix mensuel 12 mois | | 30,99€ | 46,99€ | 66,99€ |
| Usages illimités et Web | | <ul style="list-style-type: none"> • Entre personnes physiques et à usage privé. • 3h max par appel. 129 destinataires différents max/mois en France métropolitaine et 99 destinataires différents max/mois vers et depuis l'International dont l'UE et DOM. • Hors usages surtaxés. | | |

LES COMMUNICATIONS ILLIMITÉES, HORS COÛT DES FOURNISSEURS DE SERVICES, DEPUIS LA FRANCE MÉTROPOLITAINE

- Appels voix vers les N° mobiles ou fixes d'un opérateur métropolitain (y compris box ADSL. Hors N° spéciaux ou N° d'accès internet).
- Pour les forfaits Efficio 50 Go et 100 Go : appels voix vers les fixes de l'Union Européenne, Suisse, Andorre, Liechtenstein, Norvège, DOM, les Amériques, Chine... (détails des destinations pages « International ») et vers les mobiles des USA/Canada.
- SMS/MMS vers les N° mobiles d'un opérateur métropolitain.

LES COMMUNICATIONS ILLIMITÉES (HORS COÛT DES FOURNISSEURS DE SERVICES), EN UNION EUROPÉENNE (HORS FRANCE MÉTROPOLITAINE) ET DOM⁽²⁾ POUR LES VOYAGEURS OCCASIONNELS⁽³⁾

- Détails des destinations dans les pages « International ».
- Appels voix (décomptés à la seconde après les 30 premières secondes indivisibles) et SMS/MMS, vers les N° fixes et mobiles d'un opérateur d'Union Européenne ou DOM (au-delà : détails des tarifs dans les pages « International »).
- ATTENTION : les communications depuis la France métropolitaine vers l'UE (hors France métropolitaine) et DOM ne sont pas incluses.

LES COMMUNICATIONS HORS FORFAIT

- Appels vers les n° courts et n° spéciaux métropolitains à tarif majoré : communication décomptée du forfait + tarif affiché par le fournisseur du service facturé hors forfait. Appels décomptés à la seconde dès la 1^{re} seconde depuis la France métropolitaine, décomptés à la seconde après les 30 premières secondes indivisibles depuis l'UE/DOM.
- Appels visio : 0,50€/min en France métropolitaine, décomptés à la seconde après la 1^{re} minute indivisible. Sous réserve que le service soit compatible avec votre offre et celle de votre correspondant.
- SMS/MMS métropolitains surtaxés : tarif affiché par le fournisseur du service.
- Appels vers les numéros de radiomessagerie : 2,20€ maximum/appeal.
- Les communications internationales non comprises dans le forfait (cf. pages « International »).

LE SERVICE CLIENT (tarifs en France métropolitaine)

Pour contacter le Service Client en France métropolitaine, composez le 200 ou 675 200 depuis votre mobile (gratuit la 1^{re} minute puis prix d'un appel non surtaxé) ou le 0 969 360 200 (appel non surtaxé).

AVANCE SUR FACTURE

Voir page 17.

PRIX CARTE SIM

Gratuit (si souscription de l'offre seule sans mobile : 1€).

OFFRE SOUMISE À CONDITIONS. **Sous réserve de mobile compatible et de couverture de réseau.** Détails et disponibilité du réseau 4G auprès de votre conseiller bancaire.

(1) 4G : débit jusqu'à 100 Mb/s. (2) Hors France métropolitaine. Également inclus Islande, Liechtenstein, Norvège, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon et les appels/SMS/MMS vers la France métropolitaine. (3) Facturation hors-forfait des usages en itinérance en UE et DOM si, pendant une durée de 120 jours consécutifs, utilisation du forfait pendant plus de 60 jours uniquement en itinérance dans cette zone (en-dehors de la France métropolitaine) et réalisation de plus de la moitié des consommations en itinérance dans cette zone. (4) Facturé au-delà au tarif de 0,00924€/Mo. 3G+ : débit jusqu'à 42 Mb/s. (5) Réservé aux particuliers, titulaires d'une carte de paiement CIC (hors cartes de retrait, cartes de dépôts, cartes prépayées). En cas de résiliation de la carte, suppression de la (des) réduction(s). Non cumulable(s) avec la remise Avantage Famille. *Détail des destinations pages « International ».

FORFAIT PROMPTO

| Nom de l'offre | | 100 Mo | 10 Go | 100 Go |
|--|---|---|--|---|
| Description de l'offre | En France métropolitaine | Appels illimités | | |
| | | SMS/MMS illimités Web 4G⁽¹⁾ : 100 Mo (inclus et rechargeables) | SMS/MMS illimités Web 4G⁽¹⁾ : 10 Go (débit ajusté au-delà) | SMS/MMS illimités Web 4G⁽¹⁾ : 100 Go (débit ajusté au-delà) |
| | Depuis la France métropolitaine | - | Appels illimités vers les fixes de l'Union Européenne, Suisse, Andorre, Liechtenstein, Norvège, DOM, les Amériques, Chine...* | |
| | En Union Européenne (hors France métropolitaine) et DOM ⁽²⁾ pour les voyageurs occasionnels ⁽³⁾ | Appels illimités | | |
| SMS/MMS illimités Web 3G+ : 100 Mo (inclus) ⁽⁴⁾ | | SMS/MMS illimités Web 3G+ : 2 Go (inclus) ⁽⁴⁾ | SMS/MMS illimités Web 3G+ : 5 Go (inclus) ⁽⁴⁾ | |
| Prix mensuel sans engagement avec remise Avantage carte de paiement ⁽⁵⁾ | | 9,99€ | 15,99€ | 19,99€ |
| Prix mensuel sans engagement | | 12,99€ | 19,99€ | 24,99€ |
| Usages illimités et Web | | <ul style="list-style-type: none"> • Entre personnes physiques et à usage privé. • 3h max par appel. 129 destinataires différents max/mois en France métropolitaine et 99 destinataires différents max/mois vers et depuis l'International dont l'UE et DOM. • Hors usages surtaxés. | | |

LES COMMUNICATIONS ILLIMITÉES (HORS COÛT DES FOURNISSEURS DE SERVICE) DEPUIS LA FRANCE MÉTROPOLITAINE

- Appels voix vers les N° mobiles ou fixes (y compris box ADSL. Hors N° spéciaux ou N° d'accès internet) d'un opérateur métropolitain, à la seconde dès la 1^{re} seconde.
- Pour les forfaits Prompto 10 Go et 100 Go : appels voix vers les fixes de l'Union Européenne, Suisse, Andorre, Liechtenstein, Norvège, DOM, les Amériques, Chine... Détails des destinations pages « International ».
- SMS/MMS vers les N° mobiles d'un opérateur métropolitain.

LES COMMUNICATIONS ILLIMITÉES (HORS COÛT DES FOURNISSEURS DE SERVICES), EN UNION EUROPÉENNE (HORS FRANCE MÉTROPOLITAINE) ET DOM⁽²⁾ POUR LES VOYAGEURS OCCASIONNELS⁽³⁾

- Détails des destinations dans les pages « International ».
- Appels voix (décomptés à la seconde après les 30 premières secondes indivisibles) et SMS/MMS, vers les N° fixes et mobiles d'un opérateur d'Union Européenne ou DOM (au-delà : détails des tarifs dans les pages « International »).
- ATTENTION : les communications depuis la France métropolitaine vers l'UE (hors France métropolitaine) et DOM ne sont pas incluses.

LES COMMUNICATIONS HORS FORFAIT

- Appels vers les n° courts et n° spéciaux métropolitains à tarif majoré : communication décomptée du forfait + tarif affiché par le fournisseur du service facturé hors forfait. Appels décomptés à la seconde dès la 1^{re} seconde depuis la France métropolitaine, décomptés à la seconde après les 30 premières secondes indivisibles depuis l'UE/DOM.
- Appels Visio : 0,50€/min en France métropolitaine, décomptés à la seconde après la 1^{re} minute indivisible. Sous réserve que le service soit compatible avec votre offre et celle de votre correspondant.
- SMS/MMS métropolitains surtaxés : tarif affiché par le fournisseur du service.
- Appels vers les numéros de radiomessagerie : 2,20€ maximum/appele.
- Les communications internationales (cf. pages « International »).

LE SERVICE CLIENT (tarifs en France métropolitaine)

Pour contacter le Service Client en France métropolitaine, composez le 200 ou 675 200 depuis votre mobile (gratuit la 1^{re} minute, puis prix d'un appel non surtaxé) ou le 0 969 360 200 (appel non surtaxé).

AVANCE SUR FACTURE

Voir page 17.

PRIX CARTE SIM

5€ (gratuit si achat concomitant d'un mobile).

OFFRE SOUMISE À CONDITIONS. **Sous réserve de mobile compatible et de couverture de réseau.** Détails et disponibilité du réseau 4G auprès de votre conseiller bancaire.

(1) 4G : débit jusqu'à 100 Mb/s. (2) Hors France métropolitaine. Également inclus Islande, Liechtenstein, Norvège, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon et les appels/SMS/MMS vers la France métropolitaine. (3) Facturation hors-forfait des usages en itinérance en UE et DOM si, pendant une durée de 120 jours consécutifs, utilisation du forfait pendant plus de 60 jours uniquement en itinérance dans cette zone (en-dehors de la France métropolitaine) et réalisation de plus de la moitié des consommations en itinérance dans cette zone. (4) Facturé au-delà au tarif de 0,00924€/Mo. 3G+ : débit jusqu'à 42 Mb/s. (5) Réservé aux particuliers, titulaires d'une carte de paiement CIC (hors cartes de retrait, cartes de dépôts, cartes prépayées). En cas de résiliation de la carte, suppression de la (des) réduction(s). Non cumulable(s) avec la remise Avantage Famille. *Détail des destinations pages « International ».

FORFAIT COSY

| Nom de l'offre | | 3h | 3h 500 Mo |
|-----------------------------|---|---|--|
| Description de l'offre | En France métropolitaine | 3h + 3 numéros illimités⁽¹⁾ | |
| | | SMS/MMS illimités Web 4G⁽²⁾ : 20 Mo (inclus et rechargeables) | SMS/MMS illimités Web 4G⁽²⁾ : 500 Mo (inclus et rechargeables) |
| | En Union Européenne (hors France métropolitaine) et DOM ⁽³⁾ pour les voyageurs occasionnels ⁽⁴⁾ | Appels décomptés du forfait 3h + 3 numéros illimités ⁽¹⁾ | |
| | | SMS/MMS illimités Web 3G+ : 20 Mo (inclus) ⁽⁵⁾ | SMS/MMS illimités Web 3G+ : 500 Mo (inclus) ⁽⁵⁾ |
| Prix mensuel 12 mois | | 10,99€ | 15,99€ |
| Usages illimités et Web | | <ul style="list-style-type: none"> • Entre personnes physiques et à usage privé. • 3h max par appel. • Hors usages surtaxés. | |

LES COMMUNICATIONS DÉCOMPTÉES DU FORFAIT, DEPUIS LA FRANCE MÉTROPOLITAINE

- Appels voix vers les N° mobiles ou fixes (y compris box ADSL. Hors N° spéciaux ou N° d'accès internet) d'un opérateur métropolitain : à la seconde dès la 1^{re} seconde (au-delà : 0,38€ min).
- SMS/MMS vers les N° mobiles d'un opérateur métropolitain.

LES COMMUNICATIONS DÉCOMPTÉES DU FORFAIT EN UNION EUROPÉENNE (HORS FRANCE MÉTROPOLITAINE) ET DOM⁽³⁾ POUR LES VOYAGEURS OCCASIONNELS⁽⁴⁾

- Détails des destinations dans les pages « International ».
- Appels voix (décomptés à la seconde après les 30 premières secondes indivisibles) et SMS/MMS, vers les N° fixes et mobiles d'un opérateur d'Union Européenne ou DOM (au-delà : détails des tarifs dans les pages « International »).
- ATTENTION : les communications depuis la France métropolitaine vers l'UE (hors France métropolitaine) et DOM ne sont pas incluses.

LES COMMUNICATIONS HORS FORFAIT

- Appels vers les n° courts et n° spéciaux métropolitains à tarif majoré : communication décomptée du forfait + tarif affiché par le fournisseur du service facturé hors forfait. Appels décomptés à la seconde dès la 1^{re} seconde depuis la France métropolitaine, décomptés à la seconde après les 30 premières secondes indivisibles depuis l'UE/DOM.
- Appels visio : 0,50€/min en France métropolitaine, décomptés à la seconde après la 1^{re} minute indivisible. Sous réserve que le service soit compatible avec votre offre et celle de votre correspondant.
- SMS/MMS métropolitains surtaxés : tarif affiché par le fournisseur du service.
- Appels vers les numéros de radiomessagerie : 2,20€ maximum/appel.
- Les communications internationales (cf. pages « International »).

LE SERVICE CLIENT (tarifs en France métropolitaine)

Pour contacter le Service Client en France métropolitaine, composez le 200 ou 675 200 depuis votre mobile (gratuit la 1^{re} minute puis prix d'un appel non surtaxé) ou le 0 969 360 200 (appel non surtaxé).

AVANCE SUR FACTURE

Voir page 17.

PRIX CARTE SIM

5€ (gratuit si achat concomitant d'un mobile).

OFFRE SOUMISE À CONDITIONS. **Sous réserve de mobile compatible et de couverture de réseau.** Sélection de mobiles éligibles auprès de votre conseiller. Détails et disponibilité du réseau 4G auprès de votre conseiller bancaire.

(1) Saisie des 3 numéros métropolitains bénéficiant des appels illimités depuis la France métropolitaine, l'UE et DOM dans votre Espace Client. 1^{er} changement gratuit, puis 3€ par changement. (2) 4G : débit jusqu'à 100 Mb/s. (3) Hors France métropolitaine. Également inclus Islande, Liechtenstein, Norvège, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon et les appels/SMS/MMS vers la France métropolitaine. (4) Facturation hors-forfait des usages en itinérance en UE et DOM si, pendant une durée de 120 jours consécutifs, utilisation du forfait pendant plus de 60 jours uniquement en itinérance dans cette zone (en-dehors de la France métropolitaine) et réalisation de plus de la moitié des consommations en itinérance dans cette zone. (5) Facturé au-delà au tarif de 0,00924€/Mo. 3G+ : débit jusqu'à 42 Mb/s.

FORFAIT PRIMO FAMILLE

| | | |
|-------------------------------------|---|---|
| Nom de l'offre | | 1h |
| Description de l'offre | En France métropolitaine | 1h |
| | | SMS/MMS illimités Web 4G⁽¹⁾ : 20 Mo (inclus et rechargeables) |
| | En Union Européenne (hors France métropolitaine) et DOM ⁽²⁾ pour les voyageurs occasionnels ⁽³⁾ | Appels décomptés du forfait 1h |
| | | SMS/MMS illimités Web 3G+ : 20 Mo (inclus) ⁽⁴⁾ |
| Avec l'Avantage Famille | | Appels illimités ⁽⁵⁾ vers les membres du Groupe Famille (3h maximum par appel). Valables en France métropolitaine, en UE et DOM. |
| Prix mensuel sans engagement | | 2,99 € |
| Usages illimités et Web | | <ul style="list-style-type: none"> • Entre personnes physiques et à usage privé. • 3h max par appel. • Hors usages surtaxés. |

LES COMMUNICATIONS DÉCOMPTÉES DU FORFAIT 1H DEPUIS LA FRANCE MÉTROPOLITAINE

- Appels voix vers les N° mobiles ou fixes (y compris box ADSL. Hors N° spéciaux ou N° d'accès internet) d'un opérateur métropolitain à la seconde dès la 1^{re} seconde (au-delà : 0,38€/min).
- SMS/MMS vers les N° mobiles d'un opérateur métropolitain.

LES COMMUNICATIONS DÉCOMPTÉES DU FORFAIT 1H EN UNION EUROPÉENNE (HORS FRANCE MÉTROPOLITAINE) ET DOM⁽²⁾ POUR LES VOYAGEURS OCCASIONNELS⁽³⁾

- Détails des destinations dans les pages « International ».
- Appels voix (décomptés à la seconde après les 30 premières secondes indivisibles) et SMS/MMS, vers les N° fixes et mobiles d'un opérateur d'Union Européenne ou DOM (au-delà : détails des tarifs dans les pages « International »).
- ATTENTION : les communications depuis la France métropolitaine vers l'UE (hors France métropolitaine) et DOM ne sont pas incluses.

LES COMMUNICATIONS HORS FORFAIT

- Appels vers les n° courts et n° spéciaux métropolitains à tarif majoré : communication décomptée du forfait + tarif affiché par le fournisseur du service facturé hors forfait. Appels décomptés à la seconde dès la 1^{re} seconde depuis la France métropolitaine, décomptés à la seconde après les 30 premières secondes indivisibles depuis l'UE/DOM.
- Appels Visio : 0,50€/min en France métropolitaine, décomptés à la seconde après la 1^{re} minute indivisible. Sous réserve que le service soit compatible avec votre offre et celle de votre correspondant.
- SMS/MMS métropolitains surtaxés : tarif affiché par le fournisseur du service.
- Appels vers les numéros de radiomessagerie : 2,20€ maximum/appeal.
- Les communications internationales (cf. pages « International »).

LE SERVICE CLIENT (tarifs en France métropolitaine)

Pour contacter le Service Client en France métropolitaine, composez le 200 ou 675 200 depuis votre mobile (gratuit la 1^{re} minute, puis prix d'un appel non surtaxé) ou le 0 969 360 200 (appel non surtaxé).

AVANCE SUR FACTURE

Voir page 17.

PRIX CARTE SIM

5€ (gratuit si achat concomitant d'un mobile).

OFFRE SOUMISE À CONDITIONS. Réserve aux nouvelles souscriptions, et en migration aux clients Primo Famille. Réserve aux clients rejoignant ou appartenant déjà à un Groupe Famille, c'est à dire bénéficiant déjà de 2 forfaits, hors Forfaits Primo Famille et hors Prépayé (cf. rubrique « Avantage Famille »). **Sous réserve de mobile compatible et de couverture de réseau.** Détails et disponibilité du réseau 4G auprès de votre conseiller bancaire.

(1) 4G : débit jusqu'à 100 Mb/s. (2) Hors France métropolitaine. Également inclus Islande, Liechtenstein, Norvège, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon et les appels/SMS/MMS vers la France métropolitaine. (3) Facturation hors-forfait des usages en itinérance en UE et DOM si, pendant une durée de 120 jours consécutifs, utilisation du forfait pendant plus de 60 jours uniquement en itinérance dans cette zone (en-dehors de la France métropolitaine) et réalisation de plus de la moitié des consommations en itinérance dans cette zone. (4) Facturé au-delà au tarif de 0,00924€/Mo. 3G+ : débit jusqu'à 42 Mb/s. (5) Valable tant que le Groupe Famille existe.

FORFAIT BLOQUÉ PRIMO FAMILLE

| | | |
|--|---|--|
| Nom de l'offre | | 1h |
| | | Forfait bloqué de communications (voix, SMS, MMS, communications internationales...) |
| Description de l'offre | En France métropolitaine | 1h ⁽¹⁾ SMS/MMS illimités Web 4G⁽²⁾ : 20 Mo (inclus et rechargeables) |
| | En Union Européenne (hors France métropolitaine) et DOM ⁽³⁾ pour les voyageurs occasionnels ⁽⁴⁾ | Appels décomptés du crédit SMS/MMS illimités Web 3G+ : 20 Mo (inclus) ⁽⁵⁾ |
| | | + Digital Coach |
| Avec l'Avantage Famille | | Appels illimités ⁽⁶⁾ vers les membres du Groupe Famille (3h maximum par appel). Valables en France métropolitaine, en UE et DOM. Sous réserve d'un crédit de communication positif. |
| Prix mensuel engagement 12 mois | | 4,99€ |
| Coût/min⁽⁷⁾ en France métropolitaine | | 8,32 centimes d'€/min |
| Usages illimités et Web | | <ul style="list-style-type: none"> • Entre personnes physiques et à usage privé. • Sous réserve d'un crédit de communication positif. • Hors usages surtaxés. |

LES COMMUNICATIONS DÉCOMPTÉES DU FORFAIT

- Appels voix/visio vers les N° mobiles ou fixes (y compris box ADSL, hors N° spéciaux ou N° d'accès internet) d'un opérateur métropolitain : à la seconde dès la 1^{re} seconde (cf. prix/min dans le tableau). Service visio : sous réserve que le service soit compatible avec votre offre et celle de votre correspondant.
- Appels vers les n° courts et n° spéciaux à tarif majoré : communication décomptée du forfait + tarif affiché par le fournisseur du service facturé hors forfait. Appels décomptés à la seconde dès la 1^{re} seconde.
- Appels voix/visio vers les N° fixes et mobiles d'un opérateur d'UE/DOM, depuis l'UE/DOM hors France métropolitaine : appels voix au tarif de 0,0384€/min, décomptés à la seconde après les 30 premières secondes indivisibles. Service Visio : sous réserve que le service soit compatible avec votre offre et celle de votre correspondant.
- SMS/MMS métropolitains surtaxés : tarif affiché par le fournisseur du service.
- Appels vers les numéros de radiomessagerie : 2,20€ maximum/appel.
- Les communications internationales (cf. pages « International »).

UNE FOIS LE CRÉDIT MENSUEL ÉPUISÉ

Le forfait se bloque, vous continuez à recevoir des appels et des SMS/MMS en France métropolitaine, en Union Européenne et dans les DOM, mais vous ne pouvez plus émettre d'appels, de SMS/MMS ni naviguer sur le Web (excepté le Web en UE/DOM). Il est toutefois rechargeable avec les recharges Voix et Web, afin de pouvoir continuer à communiquer. Ces recharges ne sont pas soumises à une durée de validité.

DIGITAL COACH

Option à activer depuis l'Espace Client ou auprès du Service Client. Solution performante et innovante pour Android (versions à partir de 4.0.3) et iOS (versions à partir de 8.4) conçue par Xooloo, qui favorise la communication et accompagne parents et enfants dans la découverte des usages numériques. Pilotez à distance toutes les fonctionnalités du service grâce à l'application parent, définissez vos règles, adaptez-les à tout moment selon les habitudes et besoins de vos enfants. Plus d'information en appelant le Service Client.

LE SERVICE CLIENT (tarifs en France métropolitaine)

Pour contacter le Service Client en France métropolitaine, composez le 200 ou 675 200 depuis votre mobile [gratuit la 1^{re} minute, puis prix d'un appel non surtaxé] ou le 0 969 360 200 [appel non surtaxé].

PRIX CARTE SIM

5€ (gratuit si achat concomitant d'un mobile).

OFFRE SOUMISE À CONDITIONS. Réservée aux nouvelles souscriptions, et en migration aux clients Primo Famille. Réservé aux clients rejoignant ou appartenant déjà à un Groupe Famille (cf. rubrique « Avantage Famille »). **Sous réserve de mobile compatible et de couverture de réseau.** Détails et disponibilité du réseau 4G auprès de votre conseiller bancaire.

(1) Temps maximum de communication calculé à partir d'un usage exclusif d'appels voix non surtaxés en France métropolitaine. (2) 4G : débit jusqu'à 100 Mb/s. (3) Hors France métropolitaine. Également inclus Islande, Liechtenstein, Norvège, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon et les appels/SMS/MMS vers la France métropolitaine. (4) Facturation hors-forfait des usages en itinérance en UE et DOM si, pendant une durée de 120 jours consécutifs, utilisation du forfait pendant plus de 60 jours uniquement en itinérance dans cette zone (en-dehors de la France métropolitaine) et réalisation de plus de la moitié des consommations en itinérance dans cette zone. (5) Facturé au-delà au tarif de 0,00924€/Mo. 3G+ : débit jusqu'à 42 Mb/s. (6) Valable tant que le Groupe Famille existe. (7) Coût par minute indicatif pour des appels voix non surtaxés en France métropolitaine.

FORFAIT BLOQUÉ BE LIVE PAR NRJ MOBILE

| Nom de l'offre | | 1h | 2h |
|--|---|---|---|
| | | Forfait bloqué de communications (voix, SMS, MMS, communications internationales...) | |
| Description de l'offre | En France métropolitaine | 1h ⁽¹⁾ | 2h ⁽¹⁾ |
| | | SMS/MMS illimités Web 4G⁽²⁾ : 200 Mo (inclus et rechargeables) | SMS/MMS illimités Web 4G⁽²⁾ : 1 Go (inclus et rechargeables) |
| | + Web radios NRJ en illimité | | |
| | Appels décomptés du crédit | | |
| | En Union Européenne (hors France métropolitaine) et DOM ⁽³⁾ pour les voyageurs occasionnels ⁽⁴⁾ | SMS/MMS illimités Web 3G+ : 200 Mo (inclus) ⁽⁵⁾ | SMS/MMS illimités Web 3G+ : 1 Go (inclus) ⁽⁵⁾ |
| | | + Digital Coach + Avantage -16 ans, valables en France métropolitaine, en UE et DOM | |
| Prix mensuel 24 mois avec mobile | | 12,99 € | 17,99 € |
| Prix mensuel sans engagement sans mobile | | 8,99 € | 14,99 € |
| Coût/min⁽⁶⁾ en France métropolitaine | | 0,22 €/min | 0,15 €/min |
| Usages illimités et Web | | <ul style="list-style-type: none"> • SMS/MMS illimités : sous réserve d'un crédit mensuel positif. • Entre personnes physiques et à usage privé. • Hors usages surtaxés. | |

LES COMMUNICATIONS DÉCOMPTÉES DU FORFAIT

- Appels voix/visio vers les N° mobiles ou fixes (y compris box ADSL, hors N° spéciaux ou N° d'accès internet) d'un opérateur métropolitain : à la seconde dès la 1^{re} seconde (cf. prix/min dans le tableau). Service visio : sous réserve que le service soit compatible avec votre offre et celle de votre correspondant.
- Appels vers les n° courts et n° spéciaux métropolitains à tarif majoré : communication décomptée du forfait + tarif affiché par le fournisseur du service facturé hors forfait. Appels décomptés à la seconde dès la 1^{re} seconde.
- Appels voix/visio vers les N° fixes et mobiles d'un opérateur d'UE/DOM, depuis l'UE/DOM hors France métropolitaine : appels voix au tarif de 0,0384 €/min, décomptés à la seconde après les 30 premières secondes indivisibles. Service Visio : sous réserve que le service soit compatible avec votre offre et celle de votre correspondant.
- SMS/MMS métropolitains surtaxés : tarif affiché par le fournisseur du service.
- Les autres communications internationales (cf. pages « International »).
- Appels vers les numéros de radiomessagerie : 2,20 € maximum/appele.

LES COMMUNICATIONS ILLIMITÉES

- SMS/MMS vers les N° mobiles d'un opérateur métropolitain depuis la France métropolitaine.
- SMS/MMS vers les N° mobiles d'un opérateur d'Union Européenne ou DOM (détails des destinations pages « International ») depuis l'Union Européenne (hors France métropolitaine) ou DOM.

UNE FOIS LE CRÉDIT MENSUEL ÉPUISÉ

Le forfait se bloque, vous continuez à recevoir des appels et des SMS/MMS en France métropolitaine, mais vous ne pouvez plus émettre d'appels, de SMS/MMS ni naviguer sur le Web (excepté le Web en UE/DOM). Il est toutefois rechargeable avec les recharges NRJ Mobile, afin de pouvoir continuer à communiquer. Ces recharges ne sont pas soumises à une durée de validité. Pour recharger, appelez gratuitement le 675 300.

WEB RADIOS NRJ

Écoute en illimité à partir de l'application NRJ Radio (Android), NRJ Radio (iOS) ou NRJ (Windows Phone)⁽⁷⁾. Service nécessitant une connexion Web sur le mobile (non décompté du Web inclus : 200 Mo ou 1 Go selon le forfait).

Attention : l'utilisation des contenus "Podcasts" depuis l'application est décomptée du Web inclus.

DIGITAL COACH

Option à activer depuis l'Espace Client ou auprès du Service Client. Solution performante et innovante pour Android (versions à partir de 4.0.3) et iOS (versions à partir de 8.4) conçue par Xooloo, qui favorise la communication et accompagne parents et enfants dans la découverte des usages numériques. Pilotez à distance toutes les fonctionnalités du service grâce à l'application parent, définissez vos règles, adaptez-les à tout moment selon les habitudes et besoins de vos enfants. Plus d'information en appelant le Service Client.

AVANTAGE -16 ANS

1h d'appels offerte chaque mois, vers les 2 numéros tous opérateurs des parents, en plus du forfait bloqué, quand le crédit est épuisé.

LE SERVICE CLIENT (tarifs en France métropolitaine)

Pour contacter le Service Client en France métropolitaine, composez le 200 ou 675 200 depuis votre mobile (gratuit la 1^{re} minute, puis prix d'un appel non surtaxé) ou le 0 969 360 200 (appel non surtaxé).

PRIX CARTE SIM

Gratuit (si souscription de l'offre seule sans mobile : 1 € avec le forfait 24 mois et 5 € avec le forfait sans engagement).

OFFRE SOUMISE À CONDITIONS. Sous réserve de mobile compatible et de couverture de réseau. Détails et disponibilité du réseau 4G auprès de votre conseiller bancaire.

(1) Temps maximum de communication calculé à partir d'un usage exclusif d'appels voix non surtaxés en France métropolitaine. (2) 4G : débit jusqu'à 100 Mb/s. (3) Hors France métropolitaine. Également inclus Islande, Liechtenstein, Norvège, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon et les appels/SMS/MMS vers la France métropolitaine. (4) Facturation hors-forfait des usages en itinérance en UE et DOM si, pendant une durée de 120 jours consécutifs, utilisation du forfait pendant plus de 60 jours uniquement en itinérance dans cette zone (en-dehors de la France métropolitaine) et réalisation de plus de la moitié des consommations en itinérance dans cette zone. (5) Facturé au-delà au tarif de 0,00924 €/Mo. 3G+ : débit jusqu'à 42 Mb/s. (6) Coût par minute indicatif pour le forfait avec engagement 24 mois pour des appels voix non surtaxés en France métropolitaine (prix minute sans engagement dans la FIS). (7) Compatible uniquement avec les versions d'OS égales ou supérieures à Android 4.1 (mobiles Android), iOS 7.0 (mobiles iOS) ou Windows Phone 8.1 (mobiles Windows Phone).

LA CARTE PRÉPAYÉE PAR NRJ MOBILE

LES RECHARGES NRJ MOBILE

| Recharges | | 10€ | 20€ | 30€ | 50€ |
|---|--|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Formule ClassiCall (0,33€/min) | Équivalent en com. (jusqu'à) ⁽¹⁾ | 30 min | 1H | 1H30 | 2H30 |
| | | 100 SMS | 200 SMS | 300 SMS | 500 SMS |
| | | 10 Mo | 20 Mo | 30 Mo | 50 Mo |
| | Durée de validité à compter du rechargement | 6 mois | 6 mois | 6 mois | 6 mois |
| Formule Double Jeu (0,225€/min) | Équivalent en com. (jusqu'à) ⁽²⁾ | 44 min | 1H28 | 2H12 | 3H42 |
| | | SMS illimités | SMS illimités | SMS illimités | SMS illimités |
| | | 10 Mo | 20 Mo | 30 Mo | 50 Mo |
| | Durée de validité à compter du rechargement | 10 jours | 20 jours | 30 jours | 50 jours |

SMS illimités en France métropolitaine, en Union Européenne et DOM*. Entre personnes physiques et à usage privé. Hors SMS surtaxés. Sous réserve d'un crédit de communication positif.

Recharges NRJ Mobile valables avec la Carte Prépayée souscrite à compter du 27/06/2012.

2 FORMULES :

- **ClassiCall** : toutes vos recharges sont valables 6 mois. Un prix minute de 0,33€/min pour vos appels en France métropolitaine vers les N° mobiles ou fixes d'un opérateur métropolitain (y compris box ADSL. Hors N° spéciaux ou N° d'accès Internet) ou d'un opérateur d'UE/DOM depuis l'UE/DOM hors France métropolitaine.
- **Double Jeu** : SMS illimités 24h/24, 7J/7 vers tous les opérateurs métropolitains et tous les opérateurs d'UE/DOM depuis l'UE/DOM hors France métropolitaine (hors SMS surtaxés), SMS entre personnes physiques et à usage privé, sous réserve d'un crédit positif. Un prix minute de 0,225€/min pour vos appels en France métropolitaine vers les N° mobiles ou fixes d'un opérateur métropolitain (y compris box ADSL. Hors N° spéciaux ou N° d'accès Internet) ou d'un opérateur d'UE/DOM depuis l'UE/DOM hors France métropolitaine. Des durées de validité de 10 jours à 50 jours en fonction de la recharge choisie.

TARIFS EN FRANCE MÉTROPOLITAINE ET EN UNION EUROPÉENNE ET DOM

- Appels voix : les appels vers les N° mobiles ou fixes d'un opérateur métropolitain (y compris box ADSL, hors N° spéciaux ou N° d'accès Internet) ou d'un opérateur d'UE/DOM depuis l'UE/DOM hors France métropolitaine, sont facturés à la seconde dès la 1^{re} seconde (hors N° spéciaux ou N° d'accès internet) : 0,33€/min avec la formule ClassiCall, 0,225€/min avec la formule Double jeu.
- SMS vers un numéro mobile d'un opérateur métropolitain ou d'un opérateur d'UE/DOM depuis l'UE/DOM hors France métropolitaine : 0,10€/destinataire avec la formule ClassiCall, gratuits et illimités avec la formule Double jeu.
- MMS vers un numéro mobile d'un opérateur métropolitain ou d'un opérateur d'UE/DOM depuis l'UE/DOM hors France métropolitaine : 0,30€/destinataire.
- SMS/MMS métropolitains surtaxés : coût d'envoi d'un SMS/MMS national + tarif affiché par le fournisseur du service.
- Appels visio : au prix d'un appel voix. Sous réserve que le service soit compatible avec votre offre et celle de votre correspondant.
- Web : Par palier indivisible de 10 Ko : 0,01€/10 Ko.

RECHARGES SURF

- Pour bénéficier de tarifs intéressants sur la navigation.
- Recharge Surf 100 Mo en France métropolitaine, UE et DOM : 10€ valable 6 mois⁽³⁾.

LE CRÉDIT DE COMMUNICATION

Toutes les communications sont décomptées de votre crédit.

Le crédit est réparti sur deux compteurs :

- Le compteur principal : vous pouvez le recharger grâce aux recharges NRJ Mobile. Il permet l'utilisation de tous les services NRJ Mobile : appels, SMS, MMS, navigation sur le portail My NRJ Mobile, téléchargements...

- Le compteur Web : vous pouvez le recharger grâce à la recharge Surf 100 Mo. Il est exclusivement dédié à la navigation Web, de façon prioritaire par rapport au compteur principal.

DURÉE DE VALIDITÉ DU CRÉDIT

Le crédit est irrévocablement perdu s'il n'est pas utilisé pendant sa période de validité. Vous pourrez recevoir des appels pendant une durée de 3 mois après la durée de validité du crédit. Au-delà, si vous n'avez pas effectué de rechargement, votre ligne sera résiliée.

REPORT DU CRÉDIT NON CONSOMMÉ

Au moment du rechargement, si vous disposez d'un crédit valide sur votre compte, ce crédit n'est pas perdu : il se cumule à votre rechargement et la durée de validité applicable au crédit total est la durée de la dernière recharge en fonction de la formule choisie. Si vous n'avez plus de crédit au moment du rechargement, la durée de validité qui s'applique est celle de la nouvelle recharge utilisée.

LES APPELS GRATUITS

- Appels vers le répondeur, même si le crédit est épuisé⁽⁴⁾.
- Service de rechargement : 675 300.
- N° d'urgence : 112 (Urgences), 114 (Relais du 112 pour déficients auditifs), 115 (Samu Social), 119 (Enfance maltraitée), 15 (Samu), 17 (Police), 18 (Pompiers) et 116 000 (Enfants disparus).

LES SERVICES INCLUS

- Présentation du numéro.
- 1€ de crédit secours⁽⁵⁾.
- Report du crédit non consommé en rechargeant avant la fin de validité du crédit en cours.
- Double appel.
- Info conso pour obtenir votre crédit restant⁽⁶⁾.
- Alerte conso : pour savoir quand le crédit principal atteint 1€.
- « Option Internationale » pour appeler ou être joint à l'étranger. Activable à la demande du client sous réserve du retour du Formulaire d'Identification Acheteur.
- Portabilité du N° (sur demande).

LE SERVICE CLIENT (tarifs en France métropolitaine)

Pour contacter le Service Client en France métropolitaine, composez le :

- 675 200 depuis votre mobile (gratuit la 1^{re} minute puis prix d'un appel non surtaxé).
- 0 969 360 200 (appel non surtaxé).

PREMIER PRIX DU KIT SIM D'ACCÈS NRJ MOBILE

Carte SIM + 5€ de crédit de communication initial valable 30 jours sur la formule ClassiCall : 15€.

OFFRE SOUMISE À CONDITIONS. Sous réserve de mobile compatible et de couverture de réseau. Web en débit 3G. Détails et disponibilité du réseau 3G auprès de votre conseiller bancaire.

(1) Temps maximum de communication calculé à partir d'un usage exclusif d'appels ou de SMS ou de data en France métropolitaine (hors numéros surtaxés) sur la base de 0,33€/min, 0,10€/SMS et 0,01€/10 Ko. Facturation à la seconde dès la première seconde. Décompte par palier de 10 Ko indivisibles. (2) Temps maximum de communication calculé à partir d'un usage exclusif d'appels ou de data en France métropolitaine (hors numéros surtaxés) sur la base de 0,225€/min et 0,01€/10 Ko. Facturation à la seconde dès la première seconde. Décompte par palier de 10 Ko indivisibles. (3) Par « mois » il faut entendre une période de 30 jours consécutifs. (4) Durant la durée de validité de votre crédit, depuis la France métropolitaine. (5) Crédit de secours : déclenchable une fois que votre crédit est inférieur à 1€, valable 7 jours, débité du prochain rechargement. (6) Depuis la France métropolitaine. * Hors France métropolitaine. Également inclus Islande, Liechtenstein, Norvège, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon et les appels/SMS/MMS vers la France métropolitaine.

FORFAIT 4G POCKET

| Nom de l'offre | | Accès | 8 Go | 15 Go |
|--|---|--|--|---|
| Description de l'offre | En France métropolitaine | Web 4G⁽¹⁾ : 100 Mo (inclus et rechargeables, non reportables d'un mois sur l'autre) | Web 4G⁽¹⁾ : 8 Go (débit ajusté au-delà) | Web 4G⁽¹⁾ : 15 Go (débit ajusté au-delà) |
| | En Union Européenne (hors France métropolitaine) et DOM ⁽²⁾ pour les voyageurs occasionnels ⁽³⁾ | Web 3G+ : 100 Mo (inclus) ⁽⁴⁾ | Web 3G+ : 2 Go (inclus) ⁽⁴⁾ | Web 3G+ : 4 Go (inclus) ⁽⁴⁾ |
| Prix mensuel | | 1,00€ | 14,99€ | 24,99€ |
| Bénéficiez d'un tarif préférentiel sur le routeur 4G Pocket en vous engageant 12 mois | | | | |

LES COMMUNICATIONS DÉCOMPTÉES DU FORFAIT

- Web en France métropolitaine au Ko dès le 1^{er} Ko.
- Web en Union Européenne et DOM au Ko dès le 1^{er} Ko.
- En cas d'usage de l'offre avec un routeur, tous les usages Web réalisés depuis des appareils connectés au routeur seront décomptés du forfait.

LE SERVICE CLIENT (tarifs en France métropolitaine)

Pour contacter le Service Client en France métropolitaine, composez le 0 969 360 200 (appel non surtaxé).

PRIX CARTE SIM

Gratuit (si souscription de l'offre seule sans routeur 4G Pocket : 5€).

OFFRE SOUMISE À CONDITIONS. Réservée aux nouvelles souscriptions, et en migration aux clients 4G Pocket. **Sous réserve d'équipement compatible et de couverture de réseau.**

Détails et disponibilité du réseau 4G auprès de votre conseiller bancaire. (1) 4G : débit jusqu'à 100 Mb/s. (2) Hors France métropolitaine. Également inclus Islande, Liechtenstein, Norvège, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon. (3) Facturation hors-forfait des usages en itinérance en UE et DOM si, pendant une durée de 120 jours consécutifs, utilisation du forfait pendant plus de 60 jours uniquement en itinérance dans cette zone (en-dehors de la France métropolitaine) et réalisation de plus de la moitié des consommations en itinérance dans cette zone. (4) Facturé au-delà au tarif de 0,00924€/Mo. 3G+ : débit jusqu'à 42 Mb/s.

FORFAIT COLLIER GPS

| Nom de l'offre | Forfait Collier GPS |
|--|---|
| Description de l'offre | <ul style="list-style-type: none"> • Localisation GPS en temps réel • Alerte en cas de fugue • Application Weenect (solution de géolocalisation) |
| Prix mensuel | 4,99€ |
| Bénéficiez d'un tarif préférentiel sur le collier GPS en vous engageant 12 mois. | |
| Usages | En France métropolitaine |

LE SERVICE CLIENT (tarifs en France métropolitaine)

Pour contacter le Service Client en France métropolitaine, composez le 0 969 360 200 (appel non surtaxé depuis un poste fixe).

APPLICATION WEENECT

Solution de géolocalisation alliant balise GPS et application smartphone.

Application compatible uniquement avec une version d'OS égale ou supérieure à 4.1 (Android) et iOS 7.0 (Apple). Application non disponible sur Windows Phone. Pour tous les autres mobiles, rendez-vous directement sur www.weenect.com.

PRIX CARTE SIM

Gratuit.

OFFRE SOUMISE À CONDITIONS. Réservée aux nouvelles souscriptions, et en migration aux clients Collier GPS. **Compatible uniquement avec le collier GPS vendu avec ce forfait.**

Prix du collier : informations auprès de votre conseiller bancaire. Sous réserve de couverture de réseau et d'utilisation en zone découverte. Détails et disponibilité du réseau 3G auprès de votre conseiller bancaire.

INTERNATIONAL

1. LISTE DES DESTINATIONS INCLUSES ET ILLIMITÉES AVEC LES FORFAITS EFFICIO 50 Go, EFFICIO 100 Go, PROMPTO 10 Go ET PROMPTO 100 Go (APPELS VERS LES FIXES UNIQUEMENT)

Union Européenne : Açores, Allemagne, Angleterre, Autriche, Baléares, Belgique, Bulgarie, Canaries, Corfou, Chypre, Crète, Croatie, Cyclades, Danemark, Ecosse, Espagne, Estonie, Finlande, France, Gibraltar, Grèce, Guernesey, Hongrie, Ile de Man, Ile de Rhodes, Irlande du Nord, Irlande, Italie, Jersey, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Madère, Malte, Pays de Galles, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Sardaigne, Sicile, Slovaquie, Slovénie, Suède, Vatican. **Monaco.**

Saint-Barthélemy, Saint-Martin. DOM : Guadeloupe (+ La Désirade, Marie-Galante, Les Saintes), Guyane, Martinique, Mayotte, Réunion.

Les Amériques : Alaska, Canada, États-Unis, Hawaï, Porto Rico, Argentine, Brésil, Chili, Costa-Rica, Pérou.

Asie Océanie : Australie, Chine, Hong Kong, République de Corée, Inde, Malaisie, Nouvelle-Zélande, Singapour, Taiwan.

Suisse, Andorre, Liechtenstein, Norvège, Maroc (sauf l'opérateur Wana dont les tranches de n° sont les suivantes : +212-526, ... -527, ...-533, ...-534, ...-540, ...-546, ...-547, ...-550 et ...-553), **Israël** (sauf Paltel dont les tranches de n° sont les suivantes : +97-222, ...-242, ...-282 et ...-292).

2. ZONES TARIFAIRES INTERNATIONALES POUR LES FORFAITS EFFICIO, PROMPTO, COSY, PRIMO FAMILLE, LA CARTE PREPAYÉE PAR NRJ MOBILE, 4G POCKET ET COLLIER GPS

Zone 1, également appelée Union Européenne et DOM : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne (+ Baléares et Canaries), Estonie, Finlande, Royaume-Uni, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Islande, Liechtenstein, Norvège, Guadeloupe (+ La Désirade, Marie-Galante, Les Saintes), Guyane, Martinique, Mayotte, Réunion, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon (+ France métropolitaine pour les appels/SMS/MMS depuis la zone 1).

Zone 1 bis : Suisse.

Zone 2 : Algérie, Biélorussie, Canada, États-Unis, Maroc, Moldavie, Turquie, Albanie, Groenland.

Zone 3 : Reste du monde⁽¹⁾.

Zone 3 bis : Tunisie.

3. TARIFS⁽¹⁾ APPLICABLES AUX FORFAITS EFFICIO, PROMPTO, COSY, PRIMO FAMILLE, 4G POCKET ET COLLIER GPS (HORS USAGES SURTAXÉS)

LES COMMUNICATIONS VERS ET DEPUIS L'ÉTRANGER SONT FACTURÉES EN HORS FORFAIT (HORS COMMUNICATIONS INCLUSES).

Les communications de la France vers l'étranger

| | Vers les zones 1 et 1 bis | Vers les zones 2 et 3 bis | Vers la zone 3 | Vers réseaux satellitaires |
|---------------------|---------------------------|---------------------------|----------------|----------------------------|
| Appels voix | 0,50 €/min | 0,60 €/min | 1,50 €/min | 3,50 €/min |
| Appels visio | 1,20 €/min | 1,80 €/min | 2,40 €/min | 7 €/min |
| SMS | 0,30 €/destinataire | | | |
| MMS | 0,90 €/destinataire | | | |

Les communications depuis l'étranger

| Appels voix et visio | Vers la zone 1 | Vers la zone 1 bis | Vers la zone 2 | Vers la zone 3 | Vers la zone 3 bis et réseaux satellitaires |
|--|-------------------------------------|--------------------|----------------|----------------|---|
| Depuis la zone 1 | 0,0384 €/min* Visio : 0,51 €/min | 0,42 €/min* | 1,20 €/min | 2,20 €/min | 4,60 €/min |
| Depuis la zone 1 bis | 0,42 €/min* | | 1,20 €/min | 2,20 €/min | 4,60 €/min |
| Depuis la zone 2 | 1,20 €/min | | | 2,20 €/min | 4,60 €/min |
| Depuis la zone 3 | 2,20 €/min | | | | 4,60 €/min |
| Depuis la zone 3 bis et réseaux satellitaires | 4,60 €/min | | | | |

- Répondeur / Service Client / Suivi conso : prix d'un appel depuis la zone d'émission.

- Numéros spéciaux français : prix d'un appel depuis la zone d'émission + surtaxe définie par le fournisseur de service.

| Émission SMS | Vers la zone 1 | Vers la zone 1 bis | Vers la zone 2 | Vers la zone 3 | Vers la zone 3 bis et réseaux satellitaires |
|--|----------------------|---------------------|---------------------|----------------|---|
| Depuis la zone 1 | 0,012 €/destinataire | 0,30 €/destinataire | | | |
| Depuis la zone 1 bis | 0,13 €/destinataire | | 0,30 €/destinataire | | |
| Depuis les zones 2 et 3 | 0,30 €/destinataire | | | | |
| Depuis la zone 3 bis et réseaux satellitaires | 0,80 €/destinataire | | | | |

| Émission MMS | Vers la zone 1 | Vers la zone 1 bis | Vers la zone 2 | Vers la zone 3 | Vers la zone 3 bis et réseaux satellitaires |
|--|----------------------|---------------------|---------------------|----------------|---|
| Depuis la zone 1 | 0,012 €/destinataire | 0,70 €/destinataire | 1,10 €/destinataire | | |
| Depuis la zone 1 bis | 0,70 €/destinataire | | 1,10 €/destinataire | | |
| Depuis les zones 2, 3, 3 bis et réseaux satellitaires | 1,10 €/destinataire | | | | |

| Web | Dans la zone 1 | Dans la zone 1 bis | Dans la zone 2 | Dans la zone 3 | Vers la zone 3 bis et réseaux satellitaires |
|-----|----------------|--------------------|----------------|----------------|---|
| | 0,00924 €/Mo | 0,70 €/Mo | 15,4 €/Mo | | |

(1) Dans la limite des zones couvertes par les réseaux des opérateurs étrangers avec lesquels Euro-Information Telecom a un accord d'itinérance. Sous réserve de mobile compatible avec ces réseaux.

INTERNATIONAL

Réception à l'étranger

| | Dans la zone 1 | Dans la zone 1 bis | Dans la zone 2 | Dans la zone 3 | Dans la zone 3 bis et réseaux satellitaires |
|---------------|-------------------------------------|--------------------|----------------|----------------|---|
| Appels | 0,01296€/min** Visio : 0,23€/min | 0,13€/min** | 0,60€/min | 1€/min | 2,20€/min |
| SMS | Gratuit | | | | |
| MMS | 0,012€/MMS | 0,70€/MMS | 0,84€/MMS | | |

Appels voix/visio décomptés à la seconde après la 1^{re} minute indivisible. *Appels voix/visio décomptés à la seconde après les 30 premières secondes indivisibles.
**Appels voix/visio décomptés à la seconde dès la 1^{re} seconde.

4. TARIFS⁽¹⁾ APPLICABLES À LA CARTE PREPAYÉE PAR NRJ MOBILE (HORS USAGES SURTAXÉS)

LES COMMUNICATIONS VERS ET DEPUIS L'ÉTRANGER SONT DÉCOMPTÉES DU CRÉDIT.

Les communications de la France vers l'étranger

| | Vers les zones 1 et 1 bis | Vers les zones 2 et 3 bis | Vers la zone 3 | Vers réseaux satellitaires |
|-----------------------------|---------------------------|---------------------------|----------------|----------------------------|
| Appels voix et visio | 0,75€/min | | 1,55€/min | |
| SMS | 0,30€/destinataire | | | |
| MMS | 1,10€/destinataire | | | |

Les communications depuis l'étranger

| Appels voix et visio | Vers la zone 1 | Vers la zone 1 bis | Vers les zones 2 et 3 bis | Vers la zone 3 | Vers réseaux satellitaires |
|------------------------------------|-------------------|--------------------|---------------------------|----------------|----------------------------|
| Depuis la zone 1 | Voir tarif page 9 | 0,06€/min* | 1,49€/min | 2,50€/min | |
| Depuis la zone 1 bis | 0,06€/min* | | 1,49€/min | 2,50€/min | |
| Depuis les zones 2 et 3 bis | 1,49€/min | | | 2,50€/min | |
| Depuis la zone 3 | 2,50€/min | | | | |

- Répondeur/Service Client/Info conso 555 : prix d'un appel depuis la zone d'émission.
- Info conso *144# : appel gratuit.
- Service de recharge 00 33 820 030 300 : appel gratuit.
- Numéros spéciaux français : prix d'un appel depuis la zone d'émission + surtaxe définie par le fournisseur de service.

| Émission SMS | Vers la zone 1 | Vers la zone 1 bis | Vers les zones 2 et 3 bis | Vers la zone 3 | Vers réseaux satellitaires |
|---------------------------------------|---------------------|---------------------|---------------------------|----------------|----------------------------|
| Depuis la zone 1 | Voir tarif page 9 | 0,024€/destinataire | 0,30€/destinataire | | |
| Depuis la zone 1 bis | 0,024€/destinataire | | 0,30€/destinataire | | |
| Depuis les zones 2, 3 et 3 bis | 0,30€/destinataire | | | | |

| Émission MMS | Vers la zone 1 | Vers la zone 1 bis | Vers les zones 2 et 3 bis | Vers la zone 3 | Vers réseaux satellitaires |
|---------------------------------------|--------------------|--------------------|---------------------------|----------------|----------------------------|
| Depuis la zone 1 | Voir tarif page 9 | 0,06€/destinataire | | | |
| Depuis la zone 1 bis | 0,06€/destinataire | | | | |
| Depuis les zones 2, 3 et 3 bis | 1,10€/destinataire | | | | |

| Web | Dans la zone 1 | Dans la zone 1 bis | Dans les zones 2 et 3 bis | Dans la zone 3 |
|-----|-------------------|--------------------|---------------------------|----------------|
| | Voir tarif page 9 | 0,06€/Mo | 15,4€/Mo | |

Réception à l'étranger

| | Dans la zone 1 | Dans la zone 1 bis | Dans les zones 2 et 3 bis | Dans la zone 3 |
|---------------|----------------|--------------------|--|----------------|
| Appels | Gratuit | 0,01368€/min** | 0,70€/min et 1,05€/min pour les États-Unis | 1,05€/min |
| SMS | Gratuit | | | |
| MMS | Gratuit | 0,06€/MMS | 0,84€/MMS | |

Appels voix/visio décomptés à la seconde après la 1^{re} minute indivisible. *Appels voix/visio décomptés à la seconde après les 30 premières secondes indivisibles.
**Appels voix/visio décomptés à la seconde dès la 1^{re} seconde.

5. ZONES TARIFAIRES INTERNATIONALES POUR LES FORFAITS BLOQUÉS BE LIVE PAR NRJ MOBILE ET FORFAIT BLOQUÉ PRIMO FAMILLE.

Europe, également appelée Union Européenne : Açores, Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Gibraltar, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Madère, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, (+ France pour les appels/SMS/MMS depuis la zone Europe).

Outre-mer, également appelée DOM : Guadeloupe, Guyane, Mayotte, Martinique, Réunion, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon, Suisse.

Europe élargie : Albanie, Bosnie-Herzégovine, Groenland, Kosovo, Macédoine, Moldavie, Monténégro, Serbie, Turquie, Ukraine.

Maghreb : Algérie, Maroc, Tunisie.

Amérique du Nord : Alaska, Canada, États-Unis, Hawaï, Îles Vierges américaines, Porto Rico.

Reste du monde : les autres pays.

(1) 112 destinations, et dans la limite des zones couvertes par les réseaux des opérateurs étrangers avec lesquels Euro-Information Telecom a un accord d'itinérance. Sous réserve de mobile compatible avec ces réseaux.

INTERNATIONAL

6. TARIFS⁽¹⁾ APPLICABLES AUX FORFAITS BLOQUÉS BE LIVE PAR NRJ MOBILE ET FORFAIT BLOQUÉ PRIMO FAMILLE (HORS USAGES SURTAXÉS)

LES COMMUNICATIONS VERS ET DEPUIS L'ÉTRANGER SONT DÉCOMPTÉES DU CRÉDIT.

Les communications de la France vers l'étranger

| | Vers Outre-mer, Europe | Vers Suisse | Vers Europe élargie, Maghreb | Vers Amérique du Nord, Reste du Monde | Vers réseaux satellitaires |
|---------------------|------------------------|-------------|--|--|----------------------------|
| Appels voix | 0,75 €/min | | | 1,55 €/min | 3 €/min |
| Appels visio | 0,75 €/min | | 0,75 €/min 1,55 €/min pour le Maghreb | 1,30 €/min 1,55 €/min pour l'Amérique du Nord | |
| SMS | 0,30 €/destinataire | | | | |
| MMS | 0,90 €/destinataire | | | | |

Les communications depuis l'étranger

| Appels voix et visio | Vers Outre-mer, Europe | Vers Suisse | Vers Europe élargie, Maghreb, Amérique du Nord | Vers Reste du Monde | Vers réseaux satellitaires |
|---|------------------------|-------------|--|---------------------|----------------------------|
| Depuis Outre-mer, Europe | 0,0384 €/min* | 0,42 €/min* | 1,49 €/min | 2,50 €/min | 4,90 €/min |
| Depuis Suisse | 0,42 €/min* | | 1,49 €/min | 2,50 €/min | 4,90 €/min |
| Depuis Europe élargie, Maghreb, Amérique du Nord | 1,49 €/min | | | 2,50 €/min | 4,90 €/min |
| Depuis Reste du monde | 2,50 €/min | | | | 4,90 €/min |

- Répondeur/Service Client/Info conso : prix d'un appel depuis la zone d'émission.
 - Service de rechargement 00 33 820 030 300 : appel gratuit.
 - Numéros spéciaux français : prix d'un appel depuis la zone d'émission + surtaxe définie par le fournisseur de service.

| Émission SMS | Vers Outre-mer, Europe | Vers Suisse | Vers Europe élargie, Maghreb, Amérique du Nord | Vers Reste du Monde | Vers réseaux satellitaires |
|---|------------------------|---------------------|--|---------------------|----------------------------|
| Depuis Outre-mer, Europe | 0,012 €/destinataire | 0,30 €/destinataire | | | |
| Depuis Suisse | 0,13 €/destinataire | | 0,30 €/destinataire | | |
| Depuis Europe élargie, Maghreb, Amérique du Nord | 0,30 €/destinataire | | | | |
| Depuis Reste du monde | 0,30 €/destinataire | | | | |

| Émission MMS | Vers Outre-mer, Europe | Vers Suisse | Vers Europe élargie, Maghreb, Amérique du Nord | Vers Reste du Monde | Vers réseaux satellitaires |
|---|------------------------|-------------|--|---------------------|----------------------------|
| Depuis Outre-mer, Europe | 0,012 €/destinataire | | | | |
| Depuis Suisse | 0,70 €/MMS | | | | |
| Depuis Europe élargie, Maghreb, Amérique du Nord | 1,30 €/MMS | | | | |
| Depuis Reste du monde | 1,30 €/MMS | | | | |

| Web | Dans les zones Outre-mer, Europe | Dans la zone Suisse | Dans les zones Europe élargie, Maghreb | Dans les zones Amérique du Nord, Reste du monde |
|-----|----------------------------------|---------------------|--|---|
| | 0,00924 €/Mo | 0,70 €/Mo | 15,4 €/Mo | |

Réception à l'étranger

| | Dans les zones Outre-mer, Europe | Dans la zone Suisse | Dans les zones Europe élargie, Maghreb | Dans les zones Amérique du Nord, Reste du monde |
|---------------|----------------------------------|---------------------|--|---|
| Appels | 0,01296 €/min** | 0,13 €/min* | 0,70 €/min | 1,05 €/min |
| SMS | Gratuit | | | |
| MMS | 0,012 €/MMS | 0,70 €/MMS | 0,84 €/MMS | |

Appels voix/visio décomptés à la seconde après la 1^{re} minute indivisible. *Appels voix/visio décomptés à la seconde après les 30 premières secondes indivisibles.
 **Appels voix/visio décomptés à la seconde dès la 1^{re} seconde.

(1) Dans la limite des zones couvertes par les réseaux des opérateurs étrangers avec lesquels Euro-Information Telecom a un accord d'itinérance. Sous réserve de mobile compatible avec ces réseaux.

VOS AVANTAGES FIDÉLITÉ

L'AVANTAGE FAMILLE

PLUS VOUS PRENEZ DE FORFAITS, PLUS LE PRIX BAISSE !

Son principe est simple :

- À partir de 2 forfaits au sein de la famille, vous bénéficiez d'une réduction sur chacun des forfaits.
- Valable pour tous les forfaits⁽¹⁾, avec ou sans engagement.
- Non réengageant.

Jusqu'à 20% de réduction mensuelle sur chacun des forfaits de la famille.

| Nombre de forfaits dans la famille | Réduction mensuelle ⁽²⁾ |
|------------------------------------|------------------------------------|
| 2 ou 3 forfaits | 5% |
| 4 forfaits | 10% |
| 5 forfaits | 15% |
| 6 forfaits et + | 20% |

+

**Appels/SMS
illimités⁽³⁾
vers les membres de
votre famille.**

(Usages illimités en France métropolitaine, en UE et DOM. 3h maximum par appel).

Famille : Ensemble d'abonnés composé autour d'une même personne physique appelée Interlocuteur Privilégié (IP). Seul l'Interlocuteur Privilégié peut initier la création du Groupe Famille.

Peuvent intégrer un Groupe Famille les abonnés ayant un lien de parenté ascendant ou descendant, au premier degré, avec l'IP, l'abonné(e) conjoint(e) ou concubin(e) de l'IP, les abonnés ayant un lien de parenté ascendant ou descendant, au premier degré, avec l'abonné(e) conjoint(e) ou concubin(e) de l'IP. Chaque abonné s'engage à communiquer toute pièce justificative nécessaire afin de prouver son lien de parenté avec ledit Interlocuteur Privilégié (Carte d'identité, Livret de famille...). Dans ce cadre, Euro-Information Telecom a mandaté les agences CIC pour collecter en son nom et pour son compte lesdits éléments justificatifs nécessaires. Un Groupe Famille ne peut comporter plus de 15 lignes. Une ligne ne peut appartenir à plusieurs Groupes Familles en même temps.

AVANTAGE SOUMIS À CONDITIONS. Réservé aux personnes physiques. Non compatible avec l'offre Parrainage durant les 6 premiers mois de souscription. Non cumulable avec la remise Avantage carte de paiement.

LE RENOUVELLEMENT DE MOBILE

Sur nos forfaits Efficio, changez de mobile à tarif préférentiel et faites des économies :

- Vous bénéficiez du prix nouveau client au 18^e mois pour le forfait 100 Go ou au 22^e mois pour les autres forfaits.
- Au-delà, vous profitez d'un tarif inférieur au prix nouveau client et dégressif tous les mois⁽⁴⁾.

Programme également valable sur les forfaits bloqués Be Live avec mobile.

LE PARRAINAGE

DEVENEZ AMBASSADEURS ET PROFITEZ DE L'OFFRE DE PARRAINAGE !

| | | |
|--|-----------------|---|
| <p>Pour VOUS</p> <p>1 mois de forfait</p> <p>OFFERT</p> | <p>+</p> | <p>Pour votre FILLEUL</p> <p>1 mois de forfait</p> <p>OFFERT</p> |
|--|-----------------|---|

Pour parrainer⁽⁵⁾, rien de plus simple !

1. Invitez votre entourage à souscrire une offre de téléphonie mobile dans l'une des agences CIC.
2. Lors de la souscription de son forfait avec engagement 12 ou 24 mois, votre filleul devra indiquer vos nom et prénom ainsi que votre numéro de téléphone.
3. Vous bénéficierez automatiquement d'un mois d'abonnement gratuit⁽⁶⁾ sur votre 2^e facture à compter de la date d'activation de la ligne de votre filleul. Votre filleul quant à lui bénéficiera d'un mois d'abonnement gratuit dès sa 2^e facture.

OFFRES SOUMISES À CONDITIONS.

(1) Hors forfait Primo Famille, forfait bloqué Primo Famille, forfait 4G Pocket Accès et forfait Collier GPS. (2) Hors options et consommations hors et au-delà du forfait. (3) Hors forfaits 4G Pocket. Conditions d'éligibilité pour les offres souscrites avant le 29/08/13 auprès de votre conseiller bancaire. (4) Réservé aux clients CIC Mobile avec un forfait mobile avec engagement (hors forfaits Cosy), sous réserve de réengagement. Prix nouveau client sous réserve que le forfait souscrit soit toujours disponible à la souscription lors du renouvellement de mobile. À défaut, le prix du mobile correspondra au prix nouveau client avec un forfait équivalent. Prix dégressif jusqu'au 30^e mois. (5) Offre réservée aux particuliers. Sous réserve d'avoir souscrit une offre avec engagement 12 ou 24 mois et être à jour de ses obligations, notamment de paiement. Offre limitée à 6 filleuls sur 12 mois glissants. Non cumulable avec les promotions en cours ou les offres collaborateurs. (6) Hors options sur la base du montant du forfait dont vous bénéficiez au moment de son attribution.

TABLEAU DE COMPATIBILITÉ DES FORFAITS AVEC LES SERVICES MOBILES ET OPTIONS

| | Efficio | Prompto | Cosy | Primo famille | Bloqué Primo Famille | Bloqué Be Live par NRJ Mobile | 4G Pocket | Collier GPS |
|---|--|-----------|-----------|---------------|----------------------|-------------------------------|-----------|-------------|
| Option internationale : si vous souhaitez communiquer ou utiliser votre Internet mobile depuis ou vers une destination qui n'est pas incluse dans votre forfait ou vos options ou recharges. | Appels, SMS : option gratuite activée par défaut | | | | | | | |
| | Web : option gratuite à activer dans l'Espace Client | | | | | | | |
| Appels gratuits vers répondeur, n° commençant par 0 800 à 0 805, n° d'urgence et info conso | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | | |
| Présentation du numéro | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | | |
| Portabilité du n° (sur demande) | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | | |
| Double appel | ✓ | en option | ✓ | en option | en option | ✓ | | |
| Mode modem | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | | |
| Voix sur IP | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | | |
| Accès gratuit au portail de services bancaire : 675 400 ou 400⁽¹⁾ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | | | | |
| Prise en charge du tél à dépanner en 24h (sous réserves d'appel au service client avant 15h00) ou en 48h à l'adresse de votre choix, en France métropolitaine uniquement⁽²⁾ | ✓ | | | | | | | |
| Report des minutes non consommées sans limite de date* | | | ✓ | en option | | | | |
| Report du crédit de communication non utilisé le mois suivant⁽³⁾ | | | | | ✓ | ✓ | | |
| Alerte conso* | | | ✓ | en option | ✓ | ✓ | | |
| 3 n° illimités⁽⁴⁾ | | | ✓ | | | | | |
| Service sérénité⁽⁵⁾ | | | ✓ | | | | | |
| Options et recharges | en option | en option | en option | en option | en option | en option | en option | |
| Rétablissement de débit web | en option | en option | | | | | en option | |

✓ Service inclus et gratuit.

en option Service optionnel payant. Voir rubrique « Options et recharges ».

(1) Sous réserve de souscription du service de banque à distance de votre banque. Accessible uniquement en France métropolitaine. (2) Sous 24h ou 48h jours ouvrés. Sous réserve que le téléphone acheté (hors iPhone, mobiles reconditionnés et mobiles d'occasion) dans le cadre de la souscription d'un forfait soit sous garantie. (3) Report du crédit de communication dans la limite du forfait mensuel, sur le mois suivant uniquement, et décompté à l'issue du forfait mensuel en cours. (4) Saisie des 3 numéros métropolitains valables depuis la France métropolitaine, l'UE et DOM, dans votre Espace Client. 1^{er} changement gratuit, puis 3€ par changement. (5) Remplacement de votre mobile parmi la sélection de mobiles éligibles disponible auprès de votre conseiller (ou équivalent si référence non disponible) pour 1€, sans réengagement, par appel au Service Client dans la limite de 1 remplacement par an. *Voir détails rubrique « Options et recharges ».

OPTIONS ET RECHARGES

(Sous réserve de mobile compatible. Hors usages surtaxés. Règles de cumul auprès du Service Client).

DISPONIBLES UNIQUEMENT SUR LES FORFAITS INDIQUÉS

1. LES RECHARGES WEB⁽¹⁾ (valables en France métropolitaine pour les forfaits Prompto 100 Mo, Primo Famille et Cosy)

| 100 Mo | 250 Mo | 500 Mo | 1 Go |
|--------|--------|--------|------|
| 3€ | 4€ | 6€ | 10€ |

2. LE RÉTABLISSEMENT DU DÉBIT WEB⁽²⁾ (valable en France métropolitaine)

- Forfaits Efficio 5 Go et 4G Pocket 8 Go : 10€
- Forfait Prompto 10 Go : 12€
- Forfait 4G Pocket 15 Go : 15€
- Forfait Efficio 50 Go : 20€
- Forfaits Efficio 100 Go et Prompto 100 Go : 40€.

3. LES RECHARGES VOIX ET WEB

- Forfait bloqué Be Live par NRJ Mobile et forfait bloqué Primo Famille :** Sans durée de validité.
 - Recharges Voix (valables en France métropolitaine et en UE & DOM⁽³⁾ pour les voyageurs occasionnels⁽⁴⁾) : 5€, 10€, 20€, 30€ et 50€.
 - Recharge Web (valable en France métropolitaine) : 100 Mo à 5€.
- Forfaits 4G Pocket Accès (valables en France métropolitaine) :**
 - Recharge Web 1 Go à 9€, valable 14 jours
 - Recharge Web 5 Go à 30€, valable 30 jours.
 - Recharge Web 10 Go à 45€, valable 6 mois.

4. LES OPTIONS APPELS VERS L'INTERNATIONAL⁽⁵⁾

- 1h d'appels vers les mobiles/fixes de UE et Suisse : 5€/mois^(*) (Forfaits Efficio, Prompto, Cosy et Primo Famille)**
 - Valable depuis la France métropolitaine.
 - Vers les fixes et mobiles de l'Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie,

Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Guadeloupe (+ La Désirade, Marie-Galante, Les Saintes), Guyane, Martinique, Mayotte, Réunion, Canada, États-Unis, Alaska, Hawaï, Porto Rico, Suisse, Andorre, Liechtenstein, Norvège.

- 30 min vers le Maghreb et la Turquie : 7€/mois^(*)(6) ou 60 min vers le Maghreb et la Turquie : 12€/mois^(*)(6) (Forfaits Efficio, Prompto, Cosy et Primo Famille)**

(Options non cumulables entre elles)
→ Valables depuis la France métropolitaine.
→ Vers les mobiles et fixes du Maroc, de l'Algérie, de la Tunisie et de la Turquie.

5. LES RECHARGES VOYAGE

Valables 7 jours à compter de la date d'activation. Recharges cumulables entre elles.

- Recharge USA/Canada 30 min + 30 SMS aux USA/Canada : 15€^(**)**
 - Valable depuis : les États-Unis et le Canada.
 - Vers ces mêmes pays et la France métropolitaine (fixes ou mobiles).

- Recharge Algérie/Maroc/Turquie 20 min + 20 SMS en Algérie/Maroc/Turquie : 15€^(**)**
 - Valable depuis : l'Algérie, le Maroc et la Turquie.
 - Vers ces mêmes pays et la France métropolitaine (fixes ou mobiles).

6. LES OPTIONS SUISSE⁽⁵⁾⁽⁶⁾

- (Forfaits Efficio, Prompto, Cosy et Primo Famille)**
 - 30 min d'appels + 50 SMS : 6€/mois^(*) ou 1h d'appels + 100 SMS : 9€/mois^(*) ou 3h d'appels + 300 SMS + 300 Mo en Suisse : 20€/mois^(*).**
 - Valable vers la Suisse (fixes ou mobiles) et/ou depuis la Suisse vers la France et la Suisse (fixes ou mobiles).

(1) Recharge à souscription immédiate valable jusqu'à la prochaine date de renouvellement mensuel du forfait. (2) Utilisable immédiatement jusqu'à la prochaine date de renouvellement mensuel du forfait. Rétablissement du débit Web pour un volume d'échange de données identique à celui proposé dans votre offre. Non reportable. (3) Hors France métropolitaine. Également inclus Islande, Liechtenstein, Norvège, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon et les appels/SMS/MMS vers la France métropolitaine. (4) Facturation hors-forfait des usages en itinérance en UE et DOM si, pendant une durée de 120 jours consécutifs, utilisation du forfait pendant plus de 60 jours uniquement en itinérance dans cette zone (en-dehors de la France métropolitaine) et réalisation de plus de la moitié des consommations en itinérance dans cette zone. (5) Option mensuelle à souscription immédiate, reconductible tacitement par période de 1 mois. Tout mois commencé est dû. (6) Modification de l'option en cours de mois applicable à la prochaine date de renouvellement mensuel de forfait. (*) Décompte des appels à la seconde dès la première seconde. Au-delà des minutes incluses dans l'option : voir les règles de décompte sur les pages « International ». (**) Décompte des appels à la seconde dès les 30 premières secondes indivisibles. Au-delà des minutes incluses dans l'option : voir les règles de décompte sur les pages « International ».

7. LES OPTIONS TRANQUILLITÉ⁽¹⁾

- **Option de Blocage : 1 €/mois.** Cette option vous permet de bloquer tous les usages hors forfaits (appels surtaxés, SMS/MMS surtaxés, usages à l'étranger, réception des appels à l'étranger...)
Attention : l'option désactive les appels vers l'international compris dans votre offre.
- **Option Libéo : 2 €/mois** (incompatible avec le forfait Cosy). L'option LIBEO est une solution de blocage réservée aux clients majeurs protégés. Elle sécurise usages et factures : plus de hors forfait possible avec le blocage des appels et SMS surtaxés, les usages à l'étranger. Les actes de gestion quotidiens de votre ligne sont gérés directement par votre conseiller bancaire.
Attention : l'option désactive les appels vers l'international.
- **Option Digital Coach : 3,49 €/mois** (Forfaits Efficio, Prompto, Cosy et Primo Famille). Solution performante et innovante pour Android (versions à partir de 4.0.3) et iOS (versions à partir de 8.4) conçue par Xooloo, qui favorise la communication et accompagne parents et enfants dans la découverte des usages numériques. Pilotez à distance toutes les fonctionnalités du service grâce à l'application parent, définissez vos règles, adaptez-les à tout moment selon les habitudes et besoins de vos enfants. Plus d'informations en appelant le Service Client.

8. L'OPTION SÉCURITÉ DU MOBILE⁽¹⁾

- **Option sécurité du mobile (par Kaspersky) : 3 €/mois. Premier mois offert. (Compatible avec les forfaits Efficio et Prompto).** Cette option de sécurité protège vos appareils n'importe où et à n'importe quel moment. Il vous est possible de protéger simultanément deux appareils à choisir parmi vos Smartphones, tablettes, Mac et PC. Cette application vous propose les fonctionnalités suivantes :
 - Antivirus
 - Anti Spam
 - Pare Feu
 - Anti Vol
 - Protection PrivéeLes fonctionnalités peuvent varier en fonction de l'appareil sur lequel le produit est utilisé. Plus d'information en appelant le Service Client.
Liste des compatibilités minimum ci-dessous :
 - Smartphones : Android versions 2.3 jusqu'à 6.0 [peut varier en fonction des appareils] ; Windows Mobile 5.0, 6.0, 6.1, 6.5 ; BlackBerry 4.5 - 6.0
 - Ordinateurs :
 - PC Windows : XP (SP3), Vista (SP1+SP2), Windows 7 (SP1), Win 8, Win 8.1
 - Mac OS X : 10.9, 10.10, 10.11
 - Tablettes : → Android V2.3 - 4.3

9. LES SERVICES OPTIONNELS (valables en France métropolitaine et en UE & DOM⁽²⁾ pour les voyageurs occasionnels⁽³⁾)

- **Double Appel⁽¹⁾ : 1 €/mois** [compatible avec les forfaits Prompto].
- **Report de minutes sans limite de date⁽⁴⁾ : 1 €/mois** [compatible avec le forfait Primo Famille].
- **Alerte conso⁽¹⁾ : 2,50 €/mois** [compatible avec le forfait Primo Famille]. Alerte par SMS lorsque le forfait est bientôt épuisé, un second SMS est envoyé lorsque celui-ci est épuisé. (Usages pris en compte dans un délai de 48h maximum).

SERVICES MULTIMEDIA ET SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT

LES SERVICES MULTIMÉDIA

La connexion Web (« coût de transport ») est incluse ou facturée en fonction de l'offre dont vous bénéficiez (tarifs sur les pages des offres). Des recharges ou forfaits Web sont disponibles pour profiter d'un meilleur tarif. Pour plus d'infos, se reporter à la partie Options. Poids moyen d'un jeu 3D/HD = 500 Ko à 300 Mo.

1. TÉLÉCHARGEMENT

- **Jeux** : de 1,50 € à 9,99 € + coût de transport.
- **Jeux HD** : 1,50 € à 9,99 € + coût de transport.

2. SERVICES VOCAUX

- Sonneries au 766 : 1,35 €/appel + 0,34 €/min + tarif appel normal.
- Répondeur au 737 : 1,34 €/appel + tarif appel normal.
- Horoscope au 467 : 0,34 €/min + tarif appel normal.

La plupart des services multimédia nécessite une connexion web. Pour éviter des coûts éventuels il vous est conseillé d'avoir un forfait adapté.

Les autres services multimédia non cités ci-dessus sont des services fournis par des Editeurs de Services sous leur propre responsabilité. En cas de contestation, l'abonné doit contacter ces Editeurs de Services.

LES SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT

- Changement de numéro d'appel (uniquement sur appel au Service Client) : 10 €/acte.
- Remplacement de carte SIM :
 - Sur appel au Service Client : 10 €.
 - Auprès de votre conseiller bancaire : GRATUIT la première fois, puis 10 €.
 - À partir de votre Espace Client : GRATUIT la première fois, puis 10 €.
 - Clients bénéficiant du Pack Confort : GRATUIT en cas de vol.
- Déblocage de carte SIM :
 - Sur appel au Service Client : 5 €.
 - Auprès de votre conseiller bancaire : GRATUIT.
 - À partir de votre Espace Client : GRATUIT.
 - À partir du Serveur Vocal interactif (composer le 09 69 360 200 puis taper « 2 ») : GRATUIT.
- Suspension de ligne en cas de vol ou perte : GRATUIT.
- Modification de la date de prélèvement, sur appel au Service Client : 5 €/modification.
- Remise en service de la ligne en cas de suspension pour impayé : 10 €/acte.
- Renvoi d'Appel : le renvoi d'appel est pris en compte comme un appel émis depuis votre téléphone mobile. En fonction de votre offre et de votre consommation, il est soit inclus, décompté ou facturé.
- Dépôt de garantie : 500 €.

(1) Option mensuelle à souscription immédiate, reconductible tacitement par période de 1 mois. Tout mois commencé est dû. (2) Hors France métropolitaine. Également inclus Islande, Liechtenstein, Norvège, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon et les appels/SMS/MMS vers la France métropolitaine. (3) Facturation hors-forfait des usages en itinérance en UE et DOM si, pendant une durée de 120 jours consécutifs, utilisation du forfait pendant plus de 60 jours uniquement en itinérance dans cette zone (en-dehors de la France métropolitaine) et réalisation de plus de la moitié des consommations en itinérance dans cette zone. (4) Option mensuelle reconductible tacitement par période de 1 mois. Tout mois commencé est dû. Mise en place de l'option à la prochaine date de renouvellement mensuel du forfait. Dans la limite du forfait mensuel et décompté à l'issue du forfait mensuel en cours.

OPTION INFORMATIONS DE GESTION

À DESTINATION DE VOTRE CONSEILLER BANCAIRE

Cette option est nécessaire pour effectuer dans votre agence des modifications sur votre ligne. Dès la souscription de cette option⁽¹⁾, votre conseiller pourra directement effectuer les modifications dont vous avez besoin (changement d'offre, de coordonnées, de moyens de paiement...). De même, celui-ci pourra faire un bilan de votre consommation afin de vous proposer l'offre la plus adaptée.

AVANCE SUR FACTURE

| | Seuils avance sur facture (en cours de contrat si surconsommation) | |
|---------------------------------------|--|----------------------------|
| | Pendant les 3 premiers mois | Après incident de paiement |
| Forfait Efficio 5 Go | 30 € | 30 € |
| Forfait Efficio 50 Go | 30 € | 30 € |
| Forfait Efficio 100 Go | 60 € | 30 € |
| Forfait Prompto 100 Mo | 15 € | 15 € |
| Forfait Prompto 10 Go | 30 € | 15 € |
| Forfait Prompto 100 Go | 30 € | 15 € |
| Forfait Cosy 3h | 30 € | 30 € |
| Forfait Cosy 3h 500 Mo | 30 € | 30 € |
| Forfait Primo Famille | 20 € | 15 € |
| Forfait 4G Pocket Accès | 30 € | 15 € |
| Forfait 4G Pocket 8 Go | 20 € | 15 € |
| Forfait 4G Pocket 10 Go | 20 € | 15 € |
| Forfait 4G Pocket 15 Go | 30 € | 15 € |
| Forfait Bloqué Primo Famille | | |
| Forfait Bloqué Be Live par NRJ Mobile | | |
| Forfait collier GPS | | |

(1) Option soumise à conditions. Option souscriptible uniquement par le titulaire ou le représentant légal du titulaire. Sous réserve de ligne active (hors suspension, résiliation ou d'une gestion restreinte). Option gratuite à souscription immédiate uniquement en agence CIC pour une durée indéterminée. Résiliation à tout moment à partir de l'Espace Client ou auprès du Service Client.

2. FICHES D'INFORMATION STANDARDISÉES

Les Fiches d'Information Standardisées (FIS) ont pour objet de décrire les principales caractéristiques des offres. En cas de contradiction entre les FIS et conditions tarifaires, ces dernières prévalent.

FORFAIT EFFICIO

Mise à jour le 15/06/2017

Forfait de communications voix non surtaxées avec SMS/MMS illimités en France métropolitaine, en Union Européenne et DOM, et en fonction des paliers de 5 Go à 100 Go de Web en débit ajusté au-delà en France métropolitaine (et entre 2 et 7 Go de Web inclus payant au-delà en Union Européenne et DOM). Efficio est disponible avec l'ensemble des couvertures réseaux de Euro-Information Telecom : GSM/GPRS/3G/3G+/H+/4G. Le client doit disposer d'un terminal compatible 3G/3G+/H+/4G et se trouver sous zone de couverture 3G/3G+/H+/4G pour profiter du service de visiophonie.

| NOM DE L'OFFRE | 5 Go | 50 Go | 100 Go |
|--|--|-------------------|------------------------|
| PRIX MENSUEL DE L'OFFRE | | | |
| Prix mensuel 12 mois | 30,99€ | 46,99€ | 66,99€ |
| Prix mensuel 24 mois | 24,99€ | 34,99€ | 54,99€ |
| Prix mensuel 24 mois avec remise Avantage carte de paiement | 19,99€ | 29,99€ | 49,99€ |
| TARIFS DES USAGES AU-DELÀ ET HORS FORFAIT EN FRANCE MÉTROPOLITAINE | Non applicable | | |
| Appels | Non applicable | | |
| SMS/MMS | Non applicable | | |
| Web | Non applicable | | |
| TARIFS DES USAGES AU-DELÀ ET HORS FORFAIT EN UNION EUROPÉENNE ET DOM | 0,0384€/min | | |
| Appels | 0,012€/SMS ou MMS | | |
| SMS/MMS | 0,00924€/Mo | | |
| Web | 0,00924€/Mo | | |
| DURÉE MINIMALE D'ENGAGEMENT | 12 mois ou 24 mois | | |
| DESCRIPTION DE L'OFFRE | <p>USAGES EN FRANCE MÉTROPOLITAINE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Forfait de communications voix appels illimités (hors numéros courts et spéciaux) pour des appels vers fixes et mobiles en France métropolitaine (y compris box ADSL). • Efficio 50 Go et 100 Go : appels illimités depuis la France métropolitaine vers les fixes de l'Union Européenne, Suisse, Andorre, Liechtenstein, Norvège, DOM, les Amériques, Chine... (liste complète en pages « International ») et vers les mobiles des USA/Canada. • SMS/MMS illimités, métropolitains non surtaxés, entre personnes physiques et à usage privé, vers tous les opérateurs. • Web en très haut débit 4G en France métropolitaine : <ul style="list-style-type: none"> - Efficio 5 Go : 5 Go. Débit ajusté au-delà. - Efficio 50 Go : 50 Go. Débit ajusté au-delà. - Efficio 100 Go : 100 Go. Débit ajusté au-delà. <p>USAGES EN UNION EUROPÉENNE (HORS FRANCE MÉTROPOLITAINE) ET DOM POUR LES VOYAGEURS OCCASIONNELS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appels illimités vers fixes et mobiles en UE et DOM. • SMS/MMS illimités en UE et DOM. • Web 3G+ : <ul style="list-style-type: none"> - Efficio 5 Go : 2 Go inclus, puis payant au-delà du forfait. - Efficio 50 Go : 3 Go inclus, puis payant au-delà du forfait. - Efficio 100 Go : 7 Go inclus, puis payant au-delà du forfait. <p>PRIX CARTE SIM</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gratuit (si souscription de l'offre seule sans mobile : 1€). | | |
| DESCRIPTION DES SERVICES ANNEXES INCLUS | <ul style="list-style-type: none"> • Prise en charge de votre téléphone à dépanner en 24h ou en 48h à l'adresse du choix du client (hors iPhone et produits reconditionnés)/Accès gratuit au portail de services bancaires/Accès gratuit à la messagerie vocale (en France métropolitaine)/Présentation du numéro/Double appel. | | |
| DÉCOMPTÉ DES COMMUNICATIONS INCLUSES | <ul style="list-style-type: none"> • Voix : illimitée. • Web : au Ko. • SMS : illimités. • MMS : illimités. | | |
| CARACTÉRISTIQUES DE L'INTERNET MOBILE | <ul style="list-style-type: none"> • Débit maximum théorique : 100 Mb/s. • Peer to Peer et Newsgroups non inclus. Hors services surtaxés. | | |
| FRAIS ADDITIONNELS | <ul style="list-style-type: none"> • Aucuns frais additionnels d'activation ou de résiliation (hors frais de résiliation anticipée). | | |
| CARACTÉRISTIQUES DE L'INTERNET MOBILE | <ul style="list-style-type: none"> • Web 4G en France métropolitaine : débit descendant maximum théorique : jusqu'à 100 Mb/s. Débit ascendant maximum théorique : jusqu'à 50 Mb/s. • Web 3G+ en UE et DOM : débit descendant maximum théorique : jusqu'à 42 Mb/s. Débit ascendant maximum théorique : jusqu'à 21 Mb/s. • En France métropolitaine, débit réduit à 64 kb/s au-delà de 5 Go, 50 Go ou 100 Go, permettant navigation et mails. • Hors services surtaxés. | | |
| CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES : ÉQUIPEMENTS | <ul style="list-style-type: none"> • Réseaux GSM/GPRS/3G/3G+/H+/4G sous réserve de détenir un mobile compatible avec la technologie du réseau que le client souhaite utiliser. | | |
| SERVICE CLIENT | <p>Accessible du lundi au samedi de 8h à 22h (hors jours fériés) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Depuis votre mobile : 200 ou 675 200 (1^{re} minute gratuite, appel décompté du forfait). • Depuis un autre numéro : 0 969 360 200 (appel non surtaxé en France métropolitaine). • Pourcentage d'appels pris en moins de 3 minutes : 80%. • Certification service client : NF EN 15838. • Pas d'avis de réception de la réclamation écrite. | | |
| INFORMATIONS DISPONIBLES EN LIGNE | Informations | Espace Client Web | Application Smartphone |
| | • Possibilité de réaliser des actes d'urgence | √ | - |
| | • Analyse de la consommation des derniers mois | √ | √ |
| | • Historique des contacts vers le service client | - | - |
| | • Possibilité de gestion multi-compte | √ | - |
| | • Accès au suivi des réclamations | - | - |
| INTERRUPTION DES SERVICES | <ul style="list-style-type: none"> • En cas d'interruption totale et sans condition de délai de rétablissement : dédommagement sur demande conformément aux Conditions Générales de Service. | | |
| | • Aide au paramétrage du mobile pour profiter des services | | - |
| | • Possibilité d'y déposer une réclamation | | √ |
| | • Prise en charge du dysfonctionnement du matériel | | - |
| SERVICES EN AGENCE | • Changement d'offres | | √ |
| | • Changement d'options | | √ |
| | • Changements administratifs : changement d'adresse, de RIB | | √ |
| | • Possibilité de réaliser des actes d'urgence | | √ |

FORFAIT PROMPTO

Mise à jour le 15/06/2017

Forfait de communications voix non surtaxées, avec SMS/MMS illimités en France métropolitaine, en Union Européenne et DOM, et en fonction du palier, 100 Mo de Web inclus, ou 10 Go ou 100 Go de Web en débit ajusté au-delà en France métropolitaine (et entre 100 Mo et 5 Go de Web inclus payant au-delà en Union Européenne et DOM). Le Forfait Prompto est disponible avec l'ensemble des couvertures réseaux de Euro-Information Telecom : GSM/GPRS/3G/3G+/H+/4G. Le client doit disposer d'un terminal compatible 3G/3G+/H+/4G et se trouver sous zone de couverture. 3G/3G+/H+/4G pour profiter du service de visiophonie.

| NOM DE L'OFFRE | 100 Mo | 10 Go | 100 Go |
|---|---|---|-------------------------------|
| PRIX MENSUEL DE L'OFFRE | Prix mensuel 12,99€ | 19,99€ | 24,99€ |
| | Prix mensuel avec Avantage carte de paiement 9,99€ | 15,99€ | 19,99€ |
| TARIFS DES USAGES AU-DELÀ ET HORS FORFAIT EN FRANCE MÉTROPOLITAINE | Appels SMS/MMS Web | Non applicable Non applicable 0,10€/Mo | |
| TARIFS DES USAGES AU-DELÀ ET HORS FORFAIT EN UNION EUROPÉENNE ET DOM | Appels SMS/MMS Web | 0,0384€/min 0,012€/SMS ou MMS 0,00924€/Mo | |
| DESCRIPTION DE L'OFFRE | <p>USAGES EN FRANCE MÉTROPOLITAINE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Forfait de communications voix appels illimités (hors numéros courts et spéciaux) pour des appels vers fixes et mobiles en France métropolitaine (y compris box ADSL). • Prompto 10 Go et 100 Go : appels illimités depuis la France métropolitaine vers les fixes de l'Union Européenne, Suisse, Andorre, Liechtenstein, Norvège, DOM, les Amériques, Chine... Liste complète en pages « International ». • SMS/MMS illimités, métropolitains non surtaxés, entre personnes physiques et à usage privé, vers tous les opérateurs. • Web en très haut débit 4G en France métropolitaine : <ul style="list-style-type: none"> - Prompto 100 Mo : 100 Mo inclus et rechargeables. Bloqué ensuite. - Prompto 10 Go : 10 Go. Débit ajusté au-delà. - Prompto 100 Go : 100 Go. Débit ajusté au-delà. <p>USAGES EN UNION EUROPÉENNE (HORS FRANCE MÉTROPOLITAINE) ET DOM POUR LES VOYAGEURS OCCASIONNELS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appels illimités vers fixes et mobiles en UE et DOM. • SMS/MMS illimités en UE et DOM. • Web 3G+ : <ul style="list-style-type: none"> - Prompto 100 Mo : 100 Mo inclus, puis payant au-delà du forfait. - Prompto 10 Go : 2 Go inclus, puis payant au-delà du forfait. - Prompto 100 Go : 5 Go inclus, puis payant au-delà du forfait. <p>PRIX CARTE SIM</p> <ul style="list-style-type: none"> • 5€ (gratuit si achat concomitant d'un mobile). | | |
| DESCRIPTION DES SERVICES ANNEXES INCLUS | <ul style="list-style-type: none"> • Accès gratuit au portail de services bancaires (en France métropolitaine). • Présentation du numéro. • Accès gratuit à la messagerie vocale, en France métropolitaine. | | |
| DÉCOMPTÉ DES COMMUNICATIONS INCLUSES | <ul style="list-style-type: none"> • Voix : illimitée. • Web : au Ko. • SMS : illimités. • MMS : illimités. | | |
| CARACTÉRISTIQUES DE L'INTERNET MOBILE | <ul style="list-style-type: none"> • Web 4G en France métropolitaine : débit descendant maximum théorique : jusqu'à 100 Mb/s. Débit ascendant maximum théorique : jusqu'à 50 Mb/s. • Web 3G+ en UE et DOM : débit descendant maximum théorique : jusqu'à 42 Mb/s. Débit ascendant maximum théorique : jusqu'à 21 Mb/s. • En France métropolitaine, débit réduit à 64 kb/s au-delà de 10 Go ou 100 Go, permettant navigation et mails. • Hors services surtaxés. | | |
| FRAIS ADDITIONNELS | <ul style="list-style-type: none"> • Aucuns frais additionnels d'activation ou de résiliation. | | |
| CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES : EQUIPEMENTS | <ul style="list-style-type: none"> • Réseaux GSM/GPRS/3G/3G+/H+/4G sous réserve de détenir un mobile compatible avec la technologie du réseau que le client souhaite utiliser. | | |
| SERVICE CLIENT | <p>Accessible du lundi au samedi de 8h à 22h (hors jours fériés) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Depuis votre mobile : 200 ou 675 200 (1^{re} minute gratuite, appel décompté du forfait). • Depuis un autre numéro : 0 969 360 200 (appel non surtaxé en France métropolitaine). • Pourcentage d'appels pris en moins de 3 minutes : 80%. • Certification service client : NF EN 15838. • Pas d'avis de réception de la réclamation écrite. | | |
| INFORMATIONS DISPONIBLES EN LIGNE | Informations | Espace Client Web | Application Smartphone |
| | • Possibilité de réaliser des actes d'urgence | √ | - |
| | • Analyse de la consommation des derniers mois | √ | √ |
| | • Historique des contacts vers le service client | - | - |
| | • Possibilité de gestion multi-compte | √ | - |
| | • Accès au suivi des réclamations | - | - |
| INTERRUPTION DES SERVICES | <ul style="list-style-type: none"> • En cas d'interruption totale et sans condition de délai de rétablissement : dédommagement sur demande conformément aux Conditions Générales de Service. | | |
| SERVICES EN AGENCE | <ul style="list-style-type: none"> • Aide au paramétrage du mobile pour profiter des services • Possibilité d'y déposer une réclamation • Prise en charge du dysfonctionnement du matériel • Changement d'offres • Changement d'options • Changements administratifs : changement d'adresse, de RIB • Possibilité de réaliser des actes d'urgence | | |

FORFAIT COSY

Mise à jour le 15/06/2017

Forfait de communications voix non surtaxées, avec SMS/MMS illimités en France métropolitaine, Union Européenne et DOM, et en fonction du palier, 100 Mo ou 500 Mo de Web inclus en France métropolitaine (et 100 Mo ou 500 Mo de Web inclus payant au-delà en Union Européenne et DOM). Le forfait Cosy est disponible avec l'ensemble des couvertures réseaux de Euro-Information Telecom : GSM/GPRS/3G/3G+/H+/4G. Le client doit disposer d'un terminal compatible 3G/3G+/H+/4G et se trouver sous zone de couverture 3G/3G+/H+/4G pour profiter du service de visiophonie.

| NOM DE L'OFFRE | 3h | 3h - 500 Mo | |
|---|--|--------------------------|-------------------------------|
| PRIX MENSUEL DE L'OFFRE | 3h | 3h | |
| Prix mensuel 12 mois | 10,99€ | 15,99€ | |
| TARIFS DES USAGES AU-DELÀ ET HORS FORFAIT EN FRANCE MÉTROPOLITAINE | 0,38€/min | | |
| SMS/MMS | Non applicable | | |
| Web | Cf. recharges Web | | |
| TARIFS DES USAGES AU-DELÀ ET HORS FORFAIT EN UNION EUROPÉENNE ET DOM | 0,0384€/min | | |
| SMS/MMS | 0,012€/SMS ou MMS | | |
| Web | 0,00924€/Mo | | |
| DURÉE MINIMALE D'ENGAGEMENT | 12 mois | | |
| DESCRIPTION DE L'OFFRE | <p>USAGES EN FRANCE MÉTROPOLITAINE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Forfait de communications voix 3h (hors numéros courts et spéciaux) pour des appels vers fixes et mobiles en France métropolitaine (y compris box ADSL). • SMS/MMS illimités (autres paliers), métropolitains non surtaxés, entre personnes physiques et à usage privé, vers tous les opérateurs. • Web en très haut débit 4G en France métropolitaine : <ul style="list-style-type: none"> - Cosy 3h : 20 Mo inclus et rechargeables. Bloqué ensuite. - Cosy 3h 500 Mo : 500 Mo inclus et rechargeables. Bloqué ensuite. <p>USAGES EN UNION EUROPÉENNE (HORS FRANCE MÉTROPOLITAINE) ET DOM POUR LES VOYAGEURS OCCASIONNELS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appels vers fixes et mobiles en UE et DOM décomptés du forfait 3h. • SMS/MMS illimités en UE et DOM. • Web 3G+ : <ul style="list-style-type: none"> - Cosy 3h : 20 Mo inclus, puis payant au-delà du forfait. - Cosy 3h 500 Mo : 500 Mo inclus, puis payant au-delà du forfait. <p>PRIX CARTE SIM</p> <ul style="list-style-type: none"> • 5€ (gratuit si achat concomitant d'un mobile). | | |
| DESCRIPTION DES SERVICES ANNEXES INCLUS | Report des minutes non consommées dans la limite du forfait mensuel et décompté à l'issue du forfait mensuel en cours/Accès gratuit à la messagerie vocale (en France métropolitaine)/Présentation du numéro/Double appel/Alerte conso/3 numéros illimités/Remplacement de votre mobile parmi la sélection de mobiles éligibles disponible auprès de votre conseiller (ou équivalent si référence non disponible) pour 15/sans réengagement, par appel au Service Client dans la limite de 1 remplacement par an. | | |
| DÉCOMPTÉ DES COMMUNICATIONS INCLUSES | <ul style="list-style-type: none"> • Voix en France métropolitaine : à la seconde dès la première seconde. • Voix en UE et DOM : à la seconde après les 30 premières secondes indivisibles. • Web : au Ko. • SMS : illimités. • MMS : illimités. | | |
| CARACTÉRISTIQUES DE L'INTERNET MOBILE | <ul style="list-style-type: none"> • Web 4G en France métropolitaine : débit descendant maximum théorique : jusqu'à 100 Mb/s. Débit ascendant maximum théorique : jusqu'à 50 Mb/s. • Web 3G+ en UE et DOM : débit descendant maximum théorique : jusqu'à 42 Mb/s. Débit ascendant maximum théorique : jusqu'à 21 Mb/s. • Hors services surtaxés. | | |
| FRAIS ADDITIONNELS | <ul style="list-style-type: none"> • Aucuns frais additionnels d'activation ou de résiliation (hors frais de résiliation anticipée). | | |
| CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES : ÉQUIPEMENTS | <ul style="list-style-type: none"> • Réseaux GSM/GPRS/3G/3G+/H+/4G sous réserve de détenir un mobile compatible avec la technologie du réseau que le client souhaite utiliser. | | |
| SERVICE CLIENT | <p>Accessible du lundi au samedi de 8h à 22h (hors jours fériés) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Depuis votre mobile : 200 ou 675 200 (1^{re} minute gratuite, appel décompté du forfait ou 0,38€/min au-delà du forfait). • Depuis un autre numéro : 0 969 360 200 (appel non surtaxé en France métropolitaine). • Pourcentage d'appels pris en moins de 3 minutes : 80%. • Certification service client : NF EN 15838. • Pas d'avis de réception de la réclamation écrite. | | |
| INFORMATIONS DISPONIBLES EN LIGNE | Informations | Espace Client Web | Application Smartphone |
| | • Possibilité de réaliser des actes d'urgence | ✓ | - |
| | • Analyse de la consommation des derniers mois | ✓ | ✓ |
| | • Historique des contacts vers le service client | - | - |
| | • Possibilité de gestion multi-compte | ✓ | - |
| • Accès au suivi des réclamations | - | - | |
| INTERRUPTION DES SERVICES | <ul style="list-style-type: none"> • En cas d'interruption totale et sans condition de délai de rétablissement : dédommagement sur demande conformément aux Conditions Générales de Service. | | |
| SERVICES EN AGENCE | • Aide au paramétrage du mobile pour profiter des services | | - |
| | • Possibilité d'y déposer une réclamation | | ✓ |
| | • Prise en charge du dysfonctionnement du matériel | | - |
| | • Changement d'offres | | ✓ |
| | • Changement d'options | | ✓ |
| • Changements administratifs : changement d'adresse, de RIB | | ✓ | |
| • Possibilité de réaliser des actes d'urgence | | ✓ | |

FORFAIT PRIMO FAMILLE

Mise à jour le 15/06/2017

Forfait de communications voix non surtaxées avec SMS/MMS illimités en France métropolitaine, Union Européenne et DOM, et 20 Mo de Web inclus en France métropolitaine (et 20 Mo de Web inclus payant au-delà en Union Européenne et DOM). Le Forfait Primo Famille est disponible avec l'ensemble des couvertures réseaux de Euro-Information Telecom : GSM/GPRS/3G/3G+/H+/4G. Le client doit disposer d'un terminal compatible 3G/3G+/H+/4G et se trouver sous zone de couverture 3G/3G+/H+/4G pour profiter du service de visiofonie.

| | | |
|--|--|-------------------|
| TEMPS DE COMMUNICATION | 1h | |
| PRIX MENSUEL DE L'OFFRE | 2,99 € | |
| TARIFS DES USAGES AU-DELÀ ET HORS FORFAIT EN FRANCE MÉTROPOLITAINE | Appels | 0,38€/min |
| | SMS/MMS | Non applicable |
| | Web | Cf. recharges Web |
| TARIFS DES USAGES AU-DELÀ ET HORS FORFAIT EN UNION EUROPÉENNE ET DOM | Appels | 0,0384€/min |
| | SMS/MMS | 0,012€/SMS ou MMS |
| | Web | 0,00924€/Mo |
| DURÉE MINIMALE D'ENGAGEMENT | Sans engagement | |
| DESCRIPTION DE L'OFFRE | <p align="center">Offre non disponible en migration. Réservée aux clients rejoignant ou appartenant déjà à un Groupe Famille.</p> <p>USAGES EN FRANCE MÉTROPOLITAINE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Forfait de communications voix 1h (hors numéros courts et spéciaux) pour des appels vers fixes et mobiles en France métropolitaine (y compris box ADSL). • SMS/MMS illimités, métropolitains non surtaxés, entre personnes physiques et à usage privé, vers tous les opérateurs. • Web 4G en France métropolitaine : 20 Mo inclus et rechargeables. Bloqué ensuite. <p>USAGES EN UNION EUROPÉENNE (HORS FRANCE MÉTROPOLITAINE) ET DOM POUR LES VOYAGEURS OCCASIONNELS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appels vers fixes et mobiles en UE et DOM décomptés du forfait 1h. • SMS/MMS illimités en UE et DOM. • Web 3G+ : 20 Mo inclus, puis payant au-delà du forfait. <p>PRIX CARTE SIM</p> <ul style="list-style-type: none"> • 5€ (gratuit si achat concomitant d'un mobile). | |
| DESCRIPTION DES SERVICES ANNEXES INCLUS | <ul style="list-style-type: none"> • Accès gratuit au portail de services bancaires (en France métropolitaine). • Présentation du numéro. • Accès gratuit à la messagerie vocale, en France métropolitaine. • Appels illimités vers les membres du groupe Famille. | |
| DÉCOMPTE DES COMMUNICATIONS INCLUSES | <ul style="list-style-type: none"> • Voix en France métropolitaine : à la seconde dès la première seconde. • Voix en UE et DOM : à la seconde après les 30 premières secondes indivisibles. • Web : au Ko. • SMS : illimités. • MMS : illimités. | |
| CARACTÉRISTIQUES DE L'INTERNET MOBILE | <ul style="list-style-type: none"> • Web 4G en France métropolitaine : débit descendant maximum théorique : jusqu'à 100 Mb/s. Débit ascendant maximum théorique : jusqu'à 50 Mb/s. • Web 3G+ en UE et DOM : débit descendant maximum théorique : jusqu'à 42 Mb/s. Débit ascendant maximum théorique : jusqu'à 21 Mb/s. • Hors services surtaxés. | |
| FRAIS ADDITIONNELS | <ul style="list-style-type: none"> • Aucuns frais additionnels d'activation ou de résiliation. | |
| CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES : ÉQUIPEMENTS | <ul style="list-style-type: none"> • Réseaux GSM/GPRS/3G/3G+/H+/4G sous réserve de détenir un mobile compatible avec la technologie du réseau que le client souhaite utiliser. | |
| SERVICE CLIENT | <p>Accessible du lundi au samedi de 8h à 22h (hors jours fériés) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Depuis votre mobile : 200 ou 675 200 (1^{re} minute gratuite, appel décompté du forfait ou 0,38€/min au-delà du forfait). • Depuis un autre numéro : 0 969 360 200 (appel non surtaxé en France métropolitaine). • Pourcentage d'appels pris en moins de 3 minutes : 80%. • Certification service client : NF EN 15838. • Pas d'avis de réception de la réclamation écrite. | |
| INFORMATIONS DISPONIBLES EN LIGNE | Informations | |
| | • Possibilité de réaliser des actes d'urgence | √ |
| | • Analyse de la consommation des derniers mois | √ |
| | • Historique des contacts vers le service client | - |
| | • Possibilité de gestion multi-compte | √ |
| INTERRUPTION DES SERVICES | • Accès au suivi des réclamations | - |
| | • En cas d'interruption totale et sans condition de délai de rétablissement : dédommagement sur demande conformément aux Conditions Générales de Service. | |
| | • Aide au paramétrage du mobile pour profiter des services | - |
| | • Possibilité d'y déposer une réclamation | √ |
| | • Prise en charge du dysfonctionnement du matériel | - |
| SERVICES EN AGENCE | • Changement d'offres | √ |
| | • Changement d'options | √ |
| | • Changements administratifs : changement d'adresse, de RIB | √ |
| | • Possibilité de réaliser des actes d'urgence | √ |
| | | |

FORFAIT BLOQUÉ PRIMO FAMILLE

Mise à jour le 15/06/2017

Forfait Bloqué de communications (voix, visio, SMS, MMS, appels vers l'international, web...). Le forfait Bloqué Primo Famille est disponible avec l'ensemble des couvertures réseaux de Euro-Information Telecom : GSM/GPRS/3G/3G+/H+/4G. Le client doit disposer d'un terminal compatible 3G/3G+/H+/4G et se trouver sous zone de couverture 3G/3G+/H+/4G pour profiter du service de visiophonie.

| TEMPS DE COMMUNICATION | Jusqu'à 1h | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|--|---|-------------------|------------------------|---|---|---|--|---|---|--|---|---|---------------------------------------|---|---|-----------------------------------|---|---|--|
| PRIX MENSUEL DE L'OFFRE | Prix mensuel | 4,99 € | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | Coût/min | 8,32 centimes d'€/min | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| TARIFS DES USAGES EN FRANCE MÉTROPOLITAINE | Voix (recharges) | 0,38€/min | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | SMS/MMS | Non applicable | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | Web | Cf. recharges Web | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| TARIFS DES USAGES EN UNION EUROPÉENNE ET DOM | Appels | 0,0384€/min | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | SMS/MMS | 0,012€/SMS ou MMS | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | Web | 0,00924€/Mo | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| DURÉE MINIMALE D'ENGAGEMENT | Sans engagement | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| DESCRIPTION DE L'OFFRE | <p align="center">Offre non disponible en migration. Réservée aux clients rejoignant ou appartenant déjà à un Groupe Famille.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Forfait de communications (appels voix, visio, SMS, MMS, appels vers l'international, Web, excepté en UE et DOM...) qui se bloque une fois le crédit mensuel épuisé. Durées indiquées correspondant au temps maximum de communication calculé à partir d'un usage exclusif d'appels voix en France métropolitaine (hors n° spéciaux). Inclut les appels en Union Européenne (hors France métropolitaine) et DOM pour les voyageurs occasionnels, décomptés du crédit. • SMS/MMS illimités, métropolitains et en Union Européenne (hors France métropolitaine) et DOM pour les voyageurs occasionnels, non surtaxés, entre personnes physiques et à usage privé, sous réserve d'un crédit de communication positif. • Web 4G en France métropolitaine : 20 Mo. Bloqué ensuite. • Forfait bloqué rechargeable à tout moment avec la gamme de recharges voix et web pour forfait bloqué. Ces recharges ne sont pas soumises à une durée de validité. • Web 3G+ en UE et DOM pour les voyageurs occasionnels : 20 Mo inclus, puis payant au-delà du forfait. • Digital Coach : solution innovante pour accompagner vos enfants dans leur vie numérique en favorisant le dialogue et la confiance. • Prix carte SIM : 5 E (gratuit si achat concomitant d'un mobile). | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| DESCRIPTION DES SERVICES ANNEXES INCLUS | Report du crédit de communications non utilisé dans la limite du forfait mensuel, sur le mois suivant uniquement et décompté à l'issue du forfait mensuel en cours/Accès gratuit à la messagerie vocale, en France métropolitaine/Présentation du numéro/Alerte conso. | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| DÉCOMPTÉ DES COMMUNICATIONS INCLUSES | <ul style="list-style-type: none"> • Voix en France métropolitaine : à la seconde dès la première seconde. • Voix en UE et DOM : à la seconde après les 30 premières secondes indivisibles. | <ul style="list-style-type: none"> • SMS/MMS : illimités. • Web en France métropolitaine : par paliers de 10 ko indivisibles. • Web en UE/DOM : au ko. | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| CARACTÉRISTIQUES DE L'INTERNET MOBILE | <ul style="list-style-type: none"> • Web 4G en France métropolitaine : débit descendant maximum théorique : jusqu'à 100 Mb/s. Débit ascendant maximum théorique : jusqu'à 50 Mb/s. • Web 3G+ en UE et DOM : débit descendant maximum théorique : jusqu'à 42 Mb/s. Débit ascendant maximum théorique : jusqu'à 21 Mb/s. • Hors services surtaxés. | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| FRAIS ADDITIONNELS | Aucuns frais additionnels d'activation ou de résiliation. | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES : ÉQUIPEMENTS | Réseaux GSM/GPRS/3G/3G+/H+/4G sous réserve de détenir un mobile compatible avec la technologie du réseau que le client souhaite utiliser. | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| SERVICE CLIENT | <p>Accessible du lundi au samedi de 8h à 22h (hors jours fériés) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Depuis votre mobile : 200 ou 675 200 (1^{re} minute gratuite, appel décompté du forfait ou 0,38€/min au-delà du forfait). • Depuis un autre numéro : 0 969 360 200 (appel non surtaxé en France métropolitaine). • Pourcentage d'appels pris en moins de 3 minutes : 80%. • Certification service client : NF EN 15838. • Pas d'avis de réception de la réclamation écrite. | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| INFORMATIONS DISPONIBLES EN LIGNE | <table border="1"> <thead> <tr> <th>Informations</th> <th>Espace Client Web</th> <th>Application Smartphone</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>• Possibilité de réaliser des actes d'urgence</td> <td align="center">√</td> <td align="center">-</td> </tr> <tr> <td>• Analyse de la consommation des derniers mois</td> <td align="center">√</td> <td align="center">√</td> </tr> <tr> <td>• Historique des contacts vers le service client</td> <td align="center">-</td> <td align="center">-</td> </tr> <tr> <td>• Possibilité de gestion multi-compte</td> <td align="center">√</td> <td align="center">-</td> </tr> <tr> <td>• Accès au suivi des réclamations</td> <td align="center">-</td> <td align="center">-</td> </tr> </tbody> </table> | Informations | Espace Client Web | Application Smartphone | • Possibilité de réaliser des actes d'urgence | √ | - | • Analyse de la consommation des derniers mois | √ | √ | • Historique des contacts vers le service client | - | - | • Possibilité de gestion multi-compte | √ | - | • Accès au suivi des réclamations | - | - | |
| Informations | Espace Client Web | Application Smartphone | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| • Possibilité de réaliser des actes d'urgence | √ | - | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| • Analyse de la consommation des derniers mois | √ | √ | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| • Historique des contacts vers le service client | - | - | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| • Possibilité de gestion multi-compte | √ | - | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| • Accès au suivi des réclamations | - | - | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| INTERRUPTION DES SERVICES | <ul style="list-style-type: none"> • En cas d'interruption totale et sans condition de délai de rétablissement : dédommagement sur demande conformément aux Conditions Générales de Service. | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| SERVICES EN AGENCE | <ul style="list-style-type: none"> • Aide au paramétrage du mobile pour profiter des services • Possibilité d'y déposer une réclamation • Prise en charge du dysfonctionnement du matériel | <ul style="list-style-type: none"> - √ - | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | <ul style="list-style-type: none"> • Changement d'offres • Changement d'options • Changements administratifs : changement d'adresse, de RIB • Possibilité de réaliser des actes d'urgence | <ul style="list-style-type: none"> √ √ √ √ | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

FORFAIT BLOQUÉ BE LIVE

Mise à jour le 15/06/2017

Forfait Bloqué de communications (voix, visio, SMS MMS, appels vers l'international, web...). Le forfait Bloqué Be Live est disponible avec l'ensemble des couvertures réseaux de Euro-Information Telecom : GSM/GPRS/3G/3G+/H+/4G. Le client doit disposer d'un terminal compatible 3G/3G+/H+/4G et se trouver sous zone de couverture 3G/3G+/H+/4G pour profiter du service de visiophonie.

| TEMPES DE COMMUNICATION | Jusqu'à 1h | Jusqu'à 2h | |
|---|---|--------------------------|-------------------------------|
| PRIX MENSUEL DE L'OFFRE | 8,99€ | 14,99€ | |
| | Prix mensuel 24 mois avec mobile | 12,99€ | |
| | Coût/min en France métropolitaine | 0,15€/min | |
| TARIFS DES USAGES EN FRANCE MÉTROPOLITAINE | 0,38€/min | | |
| | Non applicable | | |
| | Cf. recharges Web | | |
| TARIFS DES USAGES EN UNION EUROPÉENNE ET DOM | 0,0384€/min | | |
| | 0,012€/SMS ou MMS | | |
| | 0,00924€/Mo | | |
| DURÉE MINIMALE D'ENGAGEMENT | Sans engagement ou engagement 24 mois | | |
| DESCRIPTION DE L'OFFRE | <ul style="list-style-type: none"> • Forfait de communications (appels voix, visio, SMS, MMS, appels vers l'international, Web, excepté en UE et DOM...) qui se bloque une fois le crédit mensuel épuisé. Durées indiquées correspondant au temps maximum de communication calculé à partir d'un usage exclusif d'appels voix en France métropolitaine (hors n° spéciaux). Inclut les appels en Union Européenne (hors France métropolitaine) et DOM pour les voyageurs occasionnels, décomptés du crédit. • SMS/MMS illimités, métropolitains et en Union Européenne (hors France métropolitaine) et DOM pour les voyageurs occasionnels, non surtaxés, entre personnes physiques et à usage privé, sous réserve d'un crédit mensuel positif. • Web en très haut débit 4G en France métropolitaine 200 Mo (palier 1h) ou 1 Go (palier 2h). Bloqué et rechargeable, une fois le crédit mensuel épuisé. • Web 3G+ en UE et DOM pour les voyageurs occasionnels : - Palier 1h : 200 Mo inclus, puis payant au-delà du forfait. - Palier 2h : 1 Go inclus, puis payant au-delà du forfait. • Forfait bloqué rechargeable à tout moment avec la gamme de recharges NRJ Mobile (voix, web...). Ces recharges ne sont pas soumises à une durée de validité. • Web radios NRJ en illimité en France métropolitaine. • Digital Coach : solution innovante pour accompagner vos enfants dans leur vie numérique en favorisant le dialogue et la confiance. • Avantage -16 ans. • Prix carte SIM : Gratuit (si souscription de l'offre seule sans mobile : 1€ avec le forfait 24 mois et 5€ avec le forfait sans engagement). | | |
| DESCRIPTION DES SERVICES ANNEXES INCLUS | Report du crédit de communications non utilisé dans la limite du forfait mensuel, sur le mois suivant uniquement et décompté à l'issue du forfait mensuel en cours/ Accès gratuit à la messagerie vocale, en France métropolitaine/ Présentation du numéro/ Double appel/ Alerte conso. | | |
| DÉCOMPTÉ DES COMMUNICATIONS INCLUSES (OU DÉCOMPTÉES DU CRÉDIT DE COMMUNICATION) | <ul style="list-style-type: none"> • Voix en France métropolitaine : à la seconde dès la première seconde. • Voix en UE et DOM : à la seconde après les 30 premières secondes indivisibles. • SMS/MMS : illimités. • Web en France métropolitaine : par paliers de 10 ko indivisibles. • Web en UE/DOM : au ko. | | |
| CARACTÉRISTIQUES DE L'INTERNET MOBILE | <ul style="list-style-type: none"> • Web 4G en France métropolitaine : débit descendant maximum théorique : jusqu'à 100 Mb/s. Débit ascendant maximum théorique : jusqu'à 50 Mb/s. • Web 3G+ en UE et DOM : débit descendant maximum théorique : jusqu'à 42 Mb/s. Débit ascendant maximum théorique : jusqu'à 21 Mb/s. • Hors services surtaxés. | | |
| FRAIS ADDITIONNELS | • Aucuns frais additionnels d'activation ou de résiliation (hors frais de résiliation anticipée). | | |
| CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES : ÉQUIPEMENTS | • Réseaux GSM/GPRS/3G/3G+/H+/4G sous réserve de détenir un mobile compatible avec la technologie du réseau que le client souhaite utiliser. | | |
| SERVICE CLIENT | <p>Accessible du lundi au samedi de 8h à 22h (hors jours fériés) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Depuis votre mobile : 200 ou 675 200 (1^{re} minute gratuite, appel décompté du forfait ou prix d'un appel non surtaxé au-delà du forfait). • Depuis un autre numéro : 0 969 360 200 (appel non surtaxé). • Pourcentage d'appels pris en moins de 3 minutes : 80%. • Certification service client : NF EN 15838. • Pas d'avis de réception de la réclamation écrite. | | |
| INFORMATIONS DISPONIBLES EN LIGNE | Informations | Espace Client Web | Application Smartphone |
| | • Possibilité de réaliser des actes d'urgence | ✓ | - |
| | • Analyse de la consommation des derniers mois | ✓ | ✓ |
| | • Historique des contacts vers le service client | - | - |
| | • Possibilité de gestion multi-compte | ✓ | - |
| | • Accès au suivi des réclamations | - | - |
| INTERRUPTION DES SERVICES | • En cas d'interruption totale et sans condition de délai de rétablissement : dédommagement sur demande conformément aux Conditions Générales de Service. | | |
| SERVICES EN AGENCE | • Aide au paramétrage du mobile pour profiter des services | | - |
| | • Possibilité d'y déposer une réclamation | | ✓ |
| | • Prise en charge du dysfonctionnement du matériel | | - |
| | • Changement d'offres | | ✓ |
| | • Changement d'options | | ✓ |
| | • Changements administratifs : changement d'adresse, de RIB | | ✓ |
| | • Possibilité de réaliser des actes d'urgence | | ✓ |

FORFAIT 4G POCKET

Mise à jour le 15/06/2017

Forfait permettant exclusivement l'usage Web avec en fonction des paliers, 100 Mo de Web inclus et rechargeables, 8 Go ou 15 Go de Web en débit ajusté au-delà en France métropolitaine (et entre 100 Mo et 4 Go de Web inclus payant au-delà en Union Européenne et DOM). Le forfait 4G Pocket est disponible avec l'ensemble des couvertures réseaux de Euro-Information Telecom : GSM/GPRS/3G/3G+/H+/4G. Le client doit disposer d'un équipement compatible 3G/3G+/H+/4G et se trouver en zone de couverture 3G/3G+/H+/4G pour profiter du service.

| NOM DE L'OFFRE | Accès | 8 Go | 15 Go | |
|--|--|--------------------------|-------------------------------|--------|
| PRIX MENSUEL DE L'OFFRE | Avec engagement 12 mois (avec routeur 4G Pocket à prix préférentiel) | Non applicable | 14,99€ | 24,99€ |
| | Sans engagement (sans routeur 4G Pocket) | 1€ | 14,99€ | 24,99€ |
| TARIFS DES USAGES AU-DELÀ ET HORS FORFAIT EN FRANCE MÉTROPOLITAINE | Web | Cf. recharges Web | Non applicable | |
| TARIFS DES USAGES AU-DELÀ ET HORS FORFAIT EN UNION EUROPÉENNE ET DOM | Web | 0,00924€/Mo | | |
| DURÉE MINIMALE D'ENGAGEMENT | Sans engagement | | Sans engagement ou 12 mois | |
| DESCRIPTION DE L'OFFRE | <ul style="list-style-type: none"> • Web en très haut débit 4G en France métropolitaine, selon le forfait : <ul style="list-style-type: none"> - Palier Accès : 100 Mo inclus et rechargeables. Bloqué ensuite. - Palier 8 Go : 8 Go. Débit ajusté au-delà. - Palier 15 Go : 15 Go. Débit ajusté au-delà. • Web 3G+ en Union Européenne (hors France métropolitaine) et DOM pour les voyageurs occasionnels : <ul style="list-style-type: none"> - Palier Accès : 100 Mo inclus, puis payant au-delà du forfait. - Palier 8 Go : 2 Go inclus, puis payant au-delà du forfait. - Palier 15 Go : 4 Go inclus, puis payant au-delà du forfait. • Prix carte SIM : gratuit (si souscription de l'offre seule sans routeur 4G Pocket : 5€). | | | |
| DESCRIPTION DES SERVICES ANNEXES INCLUS | Non applicable | | | |
| DÉCOMPTÉ DES COMMUNICATIONS INCLUSES | • Web : au Ko dès le 1 ^{er} Ko. | | | |
| CARACTÉRISTIQUES DE L'INTERNET MOBILE | <ul style="list-style-type: none"> • Web 4G en France métropolitaine : débit descendant maximum théorique : jusqu'à 100 Mb/s. Débit ascendant maximum théorique : jusqu'à 50 Mb/s. • Web 3G+ en UE et DOM : débit descendant maximum théorique : jusqu'à 42 Mb/s. Débit ascendant maximum théorique : jusqu'à 21 Mb/s. • En France métropolitaine, débit réduit à 64 kb/s au-delà de 8 Go ou 15 Go, permettant navigation et mails. | | | |
| FRAIS ADDITIONNELS | • Aucuns frais additionnels d'activation ou de résiliation (hors frais de résiliation anticipée pour l'offre avec engagement 12 mois). | | | |
| CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES : ÉQUIPEMENTS | • Réseaux GSM/GPRS/3G/3G+/H+/4G sous réserve de détenir un mobile compatible avec la technologie du réseau que le client souhaite utiliser. | | | |
| SERVICE CLIENT | <ul style="list-style-type: none"> • Accessible du lundi au samedi de 8h à 22h (hors jours fériés) au 0 969 360 200 (appel non surtaxé). • Pourcentage d'appels pris en moins de 3 minutes : 80%. • Certification service client : NF EN 15838. • Pas d'avis de réception de la réclamation écrite. | | | |
| INFORMATIONS DISPONIBLES EN LIGNE | Informations | Espace Client Web | Application Smartphone | |
| | • Possibilité de réaliser des actes d'urgence | √ | - | |
| | • Analyse de la consommation des derniers mois | √ | √ | |
| | • Historique des contacts vers le service client | - | - | |
| | • Possibilité de gestion multi-compte | √ | - | |
| | • Accès au suivi des réclamations | - | - | |
| INTERRUPTION DES SERVICES | • En cas d'interruption totale et sans condition de délai de rétablissement : dédommagement sur demande conformément aux Conditions Générales de Service. | | | |
| | • Aide au paramétrage du mobile pour profiter des services | | - | |
| SERVICES EN AGENCE | • Possibilité d'y déposer une réclamation | | √ | |
| | • Prise en charge du dysfonctionnement du matériel | | - | |
| | • Changement d'offres | | √ | |
| | • Changement d'options | | √ | |
| | • Changements administratifs : changement d'adresse, de RIB | | √ | |
| | • Possibilité de réaliser des actes d'urgence | | √ | |

LA CARTE PRÉPAYÉE

Mise à jour le 15/06/2017

La Carte Prépayée est disponible avec l'ensemble des couvertures réseaux de Euro-Information Telecom : GSM/GPRS/3G. Le client doit disposer d'un terminal compatible 3G et se trouver sous zone de couverture 3G pour profiter du service de visiophonie.

| | | | | | | |
|--|--|---|-------------------------------|---------------|---------------|---------|
| PRIX DE L'OFFRE | Prix du kit d'accès NRJ Mobile (carte SIM + 5€ de crédit de communication initial valable 30 jours sur la formule ClassiCall) : 15€. | | | | | |
| TARIFS DES USAGES DÉCOMPTÉS DU CRÉDIT DE COMMUNICATION EN FRANCE MÉTROPOLITAINE | En France métropolitaine, en Union Européenne et DOM : voix : 0,33€ (formule ClassiCall) ou 0,225€ (formule Double Jeu) - SMS : 0,10€/SMS (formule ClassiCall) - MMS : 0,30€/MMS - Web : 0,01€/10 Ko | | | | | |
| DURÉE MINIMALE D'ENGAGEMENT | Sans engagement | | | | | |
| DESCRIPTION DE L'OFFRE | RECHARGES NRJ MOBILE | | | | | |
| | Recharges | 10€ | 20€ | 30€ | 50€ | |
| | Formule ClassiCall (0,33€/min) | Équivalent en com (jusqu'à) | 30 min | 1H | 1H30 | 2H30 |
| | | | 100 SMS | 200 SMS | 300 SMS | 500 SMS |
| | | | 10 Mo | 20 Mo | 30 Mo | 50 Mo |
| | | Durée de validité à compter du rechargement | 6 mois | 6 mois | 6 mois | 6 mois |
| Formule Double Jeu (0,225€/min) | Équivalent en com (jusqu'à) | 44 min | 1H28 | 2H12 | 3H42 | |
| | | SMS ILLIMITÉS | SMS ILLIMITÉS | SMS ILLIMITÉS | SMS ILLIMITÉS | |
| | | 10 Mo | 20 Mo | 30 Mo | 50 Mo | |
| | Durée de validité à compter du rechargement | 10 jours | 20 jours | 30 jours | 50 jours | |
| DESCRIPTION DES SERVICES ANNEXES INCLUS | <ul style="list-style-type: none"> • 1€ de crédit de secours déclenchable au 675 300. • Répondeur gratuit (en France métropolitaine). • Présentation du numéro. • Alerte conso. | | | | | |
| DÉCOMPTE DES COMMUNICATIONS INCLUSES (OU DÉCOMPTEES DU CRÉDIT DE COMMUNICATION) | <ul style="list-style-type: none"> • Voix : à la seconde dès la première seconde. • SMS : à l'unité (formule ClassiCall) - Illimités (formule Double Jeu). • MMS : à l'unité. • Web : par palier de 10 Ko indivisibles. | | | | | |
| CARACTÉRISTIQUES DE L'INTERNET MOBILE | <ul style="list-style-type: none"> • Débit maximum théorique : 384 Kb/s. | | | | | |
| FRAIS ADDITIONNELS | <ul style="list-style-type: none"> • Aucuns frais additionnels d'activation ou de résiliation. | | | | | |
| CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES : ÉQUIPEMENTS | <ul style="list-style-type: none"> • Réseaux GSM/GPRS/3G sous réserve de détenir un mobile compatible avec la technologie du réseau que le client souhaite utiliser. | | | | | |
| SERVICE CLIENT | <p>Accessible du lundi au samedi de 8h à 22h (hors jours fériés) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Depuis votre mobile : 200 ou 675 200 (1^{re} minute gratuite, appel décompté du forfait ou 0,38€/min au-delà du forfait). • Depuis un autre numéro : 0 969 360 200 (appel non surtaxé en France métropolitaine). • Pourcentage d'appels pris en moins de 3 minutes : 80%. • Certification service client : NF EN 15838. • Pas d'avis de réception de la réclamation écrite. | | | | | |
| INFORMATIONS DISPONIBLES EN LIGNE | Informations | Espace Client Web | Application Smartphone | | | |
| | • Possibilité de réaliser des actes d'urgence | ✓ | - | | | |
| | • Analyse de la consommation des derniers mois | ✓ | ✓ | | | |
| | • Historique des contacts vers le service client | - | - | | | |
| | • Possibilité de gestion multi-compte | ✓ | - | | | |
| | • Accès au suivi des réclamations | - | - | | | |
| INTERRUPTION DES SERVICES | <ul style="list-style-type: none"> • En cas d'interruption totale et sans condition de délai de rétablissement : dédommagement sur demande conformément aux Conditions Générales de Service. | | | | | |
| SERVICES EN AGENCE | • Aide au paramétrage du mobile pour profiter des services | | - | | | |
| | • Possibilité d'y déposer une réclamation | | ✓ | | | |
| | • Prise en charge du dysfonctionnement du matériel | | - | | | |
| | • Changement d'offres | | ✓ | | | |
| | • Changement d'options | | ✓ | | | |
| | • Changements administratifs : changement d'adresse, de RIB | | ✓ | | | |
| • Possibilité de réaliser des actes d'urgence | | ✓ | | | | |

CONDITIONS GÉNÉRALES DE SERVICE

APPLICABLES À COMPTER DU 15 JUIN 2017

1. OBJET

Les présentes conditions générales de service (ci-après les «CGS») ont pour objet de définir les conditions d'abonnement (forfaits et forfaits bloqués rechargeables) et les conditions d'utilisation (offre prépayée) aux services de radiotéléphonie publique numérique (ci-après les «Services») proposés par la société Euro-Information Telecom, SAS au capital de 175.715 euros - RCS PARIS 421 713 892 - 12, rue Gaillon 75002 PARIS (ci-après « l'Opérateur») sous ses différentes marques.

Les Services sont, selon les offres, délivrés en utilisant pour les départs d'appel les réseaux SFR, Orange ou Bouygues telecom (ci-après le « Réseau »).

Les relations entre l'Opérateur et le Client sont régies par les présentes CGS, le formulaire d'abonnement (« les Conditions Particulières »), les conditions tarifaires (ci-après « la Brochure Tarifs»), remis au moment de la souscription des Services.

Le Client peut prendre connaissance de ces documents avant la souscription des Services sur les sites internet de l'Opérateur et dans les Brochures Tarifs disponibles auprès des distributeurs des Services.

2. DESCRIPTION DES SERVICES

2.1 Les Services souscrits par le Client à titre principal lui permettent notamment de recevoir et d'émettre des appels téléphoniques, d'émettre des SMS et des MMS, de surfer sur le Web sauf Service spécifique ne proposant que certains usages. Les Services souscrits par le Client sont à usage strictement personnel. Pour un usage professionnel, le Client doit souscrire une offre spécifiquement réservée aux professionnels.

2.2 Dans le cadre des forfaits bloqués rechargeables, le Client dispose chaque mois d'un crédit de communication. Lorsque celui-ci est épuisé, le Client peut seulement continuer à recevoir des appels et des SMS en France Métropolitaine. Le Client peut recharger son forfait grâce aux recharges définies dans la Brochure Tarifs.

2.3 Dans le cadre de la Carte prépayée, le Client dispose d'une offre sans engagement qui lui permet l'émission d'appels, sous réserve du prépaiement complet.

Le Client peut créditer sa Carte prépayée à tout moment pendant sa durée de validité. Lorsque le crédit est épuisé, le Client peut continuer à recevoir des appels et des SMS en France métropolitaine. Le Client dispose, à compter de son premier appel ou de son dernier rechargement (la plus récente de ces deux dates), des délais définis dans la Brochure Tarifs pour consommer son crédit de communication selon la formule tarifaire choisie.

Aux termes de ces délais, si le Client n'a effectué aucun rechargement, il perdra irrévocablement l'éventuel crédit de communication restant et ne pourra plus émettre d'appels (sauf vers les numéros d'urgence).

À défaut d'activation de la ligne dans un délai de 6 mois à compter de la date d'achat de la Carte prépayée ou à défaut de rechargement dans un délai de 3 mois après la durée de validité du crédit, la ligne sera automatiquement réliée entraînant la perte du numéro de téléphone.

Le Réseau est accessible en France Métropolitaine dans la limite des zones de couverture. Le Client peut accéder à l'étranger au réseau des Opérateurs Tiers avec lesquels l'Opérateur a négocié des partenariats.

Le Client peut émettre et recevoir des communications à partir de n'importe quel téléphone mobile agréé conçu pour recevoir la carte SIM et compatible avec les Services.

3. RÉSEAU/TERMINAUX

Le Réseau est accessible en France Métropolitaine dans la limite des zones de couverture. Le Client peut accéder à l'étranger au réseau des Opérateurs Tiers avec lesquels l'Opérateur a négocié des partenariats.

Le Client peut émettre et recevoir des communications à partir de n'importe quel téléphone mobile agréé conçu pour recevoir la carte SIM et compatible avec les Services.

4. SOUSCRIPTION DES SERVICES

4.1 Toute personne physique majeure peut souscrire un Service de l'Opérateur, sous réserve que les Services ne soient pas réservés à des typologies particulières de clients telles que définies dans la Brochure des Tarifs.

4.2 Modes de souscription :

i) souscription auprès d'un distributeur ou en Caisses et Agences Crédit Mutuel - CIC.

Pour souscrire les Services de l'Opérateur, le Client doit remettre au distributeur les documents suivants :

- une copie de sa pièce d'identité valide,
- un relevé d'identité internationale bancaire (IBAN) à son nom, dont l'établissement financier est domicilié en France,
- un chèque annulé à son nom du même compte bancaire que l'IBAN (paiement par chèque).

En cas de non-concordance entre l'adresse figurant sur la pièce d'identité, sur l'IBAN et/ou celle figurant sur le formulaire d'abonnement, le distributeur pourra demander au Client de lui fournir un justificatif de domicile en France métropolitaine de moins de trois mois. La fourniture d'un justificatif de domicile en France métropolitaine permet au Client de bénéficier des services d'itinérance dans les conditions réglementées pour ses déplacements occasionnels.

ii) souscription à distance

Pour souscrire les Services de l'Opérateur par Internet ou par télévente, le Client doit remplir toutes les étapes indiquées sur le site ou qui lui seront indiquées par le téléconseiller jusqu'à la confirmation de sa commande, conformément aux Conditions Générales de Vente à Distance de l'Opérateur.

Afin de valider sa souscription, le Client doit adresser à l'Opérateur :

- une copie de sa pièce d'identité valide,
- un IBAN à son nom, dont l'établissement financier est domicilié en France,
- un justificatif de domicile en France métropolitaine de moins de trois mois,
- un chèque annulé à son nom du même compte bancaire que l'IBAN (paiement par chèque).

En cas de non-concordance entre l'adresse figurant sur la pièce d'identité, sur l'IBAN et/ou celle figurant sur le formulaire d'abonnement, le distributeur pourra demander au Client de lui fournir un justificatif de domicile en France métropolitaine de moins de trois mois. La fourniture d'un justificatif de domicile en France métropolitaine permet au Client de bénéficier des services d'itinérance dans les conditions réglementées pour ses déplacements occasionnels.

Les documents, énumérés ci-dessus, s'ils n'ont pas été communiqués au moment de la souscription, doivent être adressés à l'Opérateur par courrier à l'adresse suivante :

Service Souscription - 53098 Laval Cedex 9, au plus tard huit (8) jours après la date de souscription aux Services.

4.3 Pour toute souscription à distance des Services et en cas de souscription en Caisses et Agences Crédit Mutuel - CIC, le Client dispose d'un délai de quatorze (14) jours pour se rétracter sans avoir à motiver sa décision, ni à supporter de coûts de rétractation à l'exception des coûts directs de renvoi de la carte SIM. L'Opérateur n'impose cependant pas au Client le retour de sa carte SIM. Pour formaliser sa demande, le Client peut contacter son Service Client, renvoyer le formulaire de rétractation joint à son contrat d'abonnement ou porter sa ligne vers un autre opérateur mobile.

Ce délai de rétractation de 14 jours part :

- en cas de souscription : à compter de la réception de la carte SIM par le Client,
- en cas de migration d'offre : à compter de l'acceptation du changement d'offre par le Client.

En cas de rétractation dans les délais ci-dessus, l'Opérateur rembourse le Client dans un délai maximum de quatorze (14) jours de la totalité des sommes versées le cas échéant par le Client relatives au Service souscrit. En cas de souhait d'utilisation de sa ligne avant la fin du délai de rétractation, le Client est redevable du montant du Service calculé prorata temporis entre la date de mise en service de la ligne jusqu'à la date de demande de rétractation ou la date de portabilité sortante de la ligne.

Les conditions et modalités de rétractation liées à l'achat d'un téléphone mobile, vendu par l'Opérateur, sont définies dans les Conditions Générales de Vente à Distance.

4.4 Souscription offres dédiées

Le Client s'engage à fournir, au jour de la souscription et dans les deux mois précédant chaque date anniversaire de souscription tout justificatif permettant de prouver que celui-ci peut bénéficier de l'offre dédiée.

4.5 Coordonnées

Le Client s'engage à informer l'Opérateur de tout changement de ses coordonnées dans un délai maximum de quinze (15) jours ouvrés à compter dudit changement.

5. OUVERTURE DE L'ACCÈS AUX SERVICES

5.1 L'Opérateur s'engage à attribuer un numéro d'appel et à ouvrir l'accès aux Services (ci-après la « Mise en Service »), au plus tard (i) dans les trois (3) jours ouvrés à compter de la date de souscription, en cas de souscription auprès d'un Distributeur en point de vente physique avec délivrance concomitante d'une carte SIM, (ii) dans les trois (3) jours ouvrés, en cas de vente à distance, lorsque le Client souhaite utiliser les Services avant la fin du délai de rétractation, (iii) dans les quinze (15) jours ouvrés, en cas de vente à distance, lorsque le Client ne souhaite pas utiliser les Services avant la fin du délai de rétractation, ou (iv) à compter de la date de portabilité souhaitée par le Client lorsque cette date est postérieure aux dates indiquées ci-dessus.

5.2 Par dérogation à ce qui précède, en cas d'absence de remise de la totalité des documents visés à l'article 4 par le Client, la Mise en Service ne se fera dans les délais précités qu'à compter de la date de réception par l'Opérateur du dernier document requis.

5.3 En cas de demande de dépôt de garantie, le délai de Mise en Service est porté à vingt (20) jours à compter de la réception de celui-ci, sous réserve du respect des dispositions ci-dessus.

5.4 En cas de dépassement des délais de Mise en Service du fait de l'Opérateur, le Client peut demander, par courrier, une indemnité, sous la forme d'avoir, calculé au prorata temporis sur la base du coût mensuel du Service et/ou du ou des service(s) optionnel(s) souscrit(s) lors de l'activation de la ligne et non fourni(s).

5.5 Si, à l'issue d'un délai de deux (2) semaines, les parties n'ont pas trouvé de solution de nature à remédier à cet échec, ou si cette solution devait entraîner une facturation supplémentaire à la charge du Client, ce dernier peut demander, par courrier, la résiliation sans frais du contrat.

5.6 Le Client dispose d'un délai de quatorze (14) jours à compter de la date de Mise en service de sa ligne pour signaler au Service Client son impossibilité d'accéder au Réseau. Dans l'hypothèse où la vérification de couverture du Réseau ferait apparaître que le Client se situe dans une zone non couverte par le Réseau, le Client peut demander par courrier la résiliation du contrat sans frais.

5.7. Dans les cas 5.5 et 5.6, dans l'hypothèse où le Client a souscrit un Pack de l'Opérateur (téléphone mobile+carte SIM), celui-ci s'engage à renvoyer le téléphone mobile en parfait état à l'Opérateur dans son emballage d'origine à l'adresse qui lui aura été communiquée par le Service Client. L'Opérateur s'engage dans ce cas à lui rembourser le prix d'acquisition du téléphone mobile. À défaut, l'Opérateur sera en droit de facturer au Client le prix du mobile hors abonnement, déduction faite de sommes déjà versées par le Client lors de l'acquisition du téléphone mobile.

6. PRISE D'EFFET ET DURÉE DU CONTRAT

Le contrat prend effet à la date de Mise en Service de la ligne.

Le contrat est conclu pour une durée indéterminée avec ou sans période initiale minimale d'engagement, selon les Services souscrits par le Client.

7. DÉPÔT DE GARANTIE

L'Opérateur peut demander au Client, lors de la souscription du contrat, en cas de (i) chèque déclaré irrégulier suite au contrôle effectué, (ii) inscription du Client au fichier Préventel ou (iii) lorsque le nombre total de contrats d'abonnement souscrits par le Client est supérieur à deux, un dépôt de garantie encaissé au jour de sa remise, non productif d'intérêts, dont le montant figure dans la Brochure Tarifs.

Dans l'hypothèse où, en cours de contrat, le fait générateur ayant donné lieu à la demande du dépôt de garantie disparaît, l'Opérateur restituera au Client sur demande écrite de ce dernier le dépôt de garantie dans un délai de 10 (dix) jours à compter de la réception de sa demande.

À l'expiration du contrat, le dépôt de garantie est restitué au Client (par chèque ou par virement) dans un délai maximum de 10 (dix) jours à compter du jour où le Client a éteint l'intégralité de sa dette envers l'Opérateur.

8. AVANCE SUR FACTURE

8.1 À la souscription

Afin de limiter les risques de fraude, l'Opérateur peut demander au Client, au moment de la souscription des Services, une avance sur facture dont le montant est indiqué dans la Brochure Tarifs. En cas de refus du Client, la souscription sera annulée et les sommes éventuellement facturées lui seront restituées.

L'avance sur facture est portée au crédit du Client dès son versement. Elle vient en déduction des sommes dues par le Client à compter de sa seconde facture, sous réserve que la première facture ait été effectivement payée par le Client.

8.2 En cours d'exécution du contrat

Afin de limiter les dépassements de forfait trop importants susceptibles d'occasionner des chocs de facturation, l'Opérateur peut demander au Client, en cours d'exécution du contrat, une avance sur facture, non productive d'intérêts, lorsque le montant des communications hors et/ou au-delà du forfait dépasse un certain seuil de consommations :

- pour les nouveaux clients et jusqu'à l'émission de la 3ème facture, ce seuil est défini dans la Brochure Tarifs,
- après l'émission de la 3ème facture, ce seuil correspond à 1,5 fois le montant moyen des 3 dernières factures,
- en cas d'incident de paiement, ce seuil est ramené, pendant une durée de 6 mois, au seuil défini dans la Brochure Tarifs.

Le Client est informé de l'approche de ce seuil à plusieurs reprises (sms et emails) ainsi que de la mise en restriction prochaine de sa ligne (blocage usages sortants). Le montant de l'avance sur facture qui sera demandé au Client est égal à la surconsommation dont celui-ci est redevable au moment de l'établissement de la demande d'avance par l'Opérateur. Il est porté au crédit du Client dès son versement. Il vient en déduction des sommes dues et à venir par le Client jusqu'à épuisement.

9. TARIFS/MODIFICATION DES SERVICES

9.1 Les tarifs des Services principaux, des Services complémentaires et des Services optionnels ainsi que leurs modalités d'application sont définis dans la Brochure Tarifs.

9.2 En cas de souscription/modification des Services effectuée à distance, le Client dispose d'un délai de quatorze (14) jours, à compter de son acceptation pour se rétracter.

10. FACTURATION

10.1 Les factures sont établies suivant une périodicité mensuelle et sont payables comptant en euros TTC, dans le délai maximum porté sur la facture. Elles comprennent (i) les redevances mensuelles d'abonnement, perçues d'avance pour la période de facturation suivante, (ii) le montant des communications passées au-delà ou hors forfait, au cours de la période de facturation échue, (iii) le montant des Services Complémentaires et des Services Optionnels, (iv) les autres frais dus en vertu du présent contrat dont les montants figurent dans la Brochure Tarifs, (v) le montant des sommes dues aux éditeurs de contenus au titre de la consultation ou de l'utilisation de leurs services.

10.2 Sauf cas de contestation de facture, l'Opérateur pourra en cas de non règlement de factures, suspendre la ligne du Client, puis après l'envoi d'une mise en demeure restée sans effet, résilier le contrat d'abonnement. La résiliation des Services entraîne l'exigibilité immédiate de toutes les sommes dues par le Client à l'Opérateur, et notamment des frais d'abonnement et services restant à courir jusqu'à la fin de la période minimale d'engagement.

10.3 L'Opérateur tient à la disposition du Client tout élément justificatif de la facture, selon l'état des techniques existantes. Le décompte des éléments de facturation établi par l'Opérateur et servant de base à la facture est opposable au Client en tant qu'élément de preuve. Aucune réclamation du Client en restitution du prix des Services facturés par l'Opérateur n'est recevable au-delà d'un délai d'un (1) an à compter du jour du paiement.

10.4 Le Client peut demander à un tiers (personne physique ou morale) de payer, à sa place, les factures correspondant mais reste tenu de son obligation de paiement envers l'Opérateur en cas de défaillance de ce tiers.

10.5 En cas de règlement de factures par prélèvement sur compte bancaire, le Client est informé au moins 10 jours avant la date d'échéance de celui-ci. Ce délai pourra être raccourci si le Client demande à anticiper la date d'échéance du prélèvement.

11. OBLIGATIONS DU CLIENT

11.1 Utilisation de la carte SIM

L'Opérateur remet au Client une carte SIM à laquelle est associé un numéro d'appel attribué par l'Opérateur (hors cas de portabilité) qui lui permet d'accéder à l'ensemble des Services proposés par l'Opérateur.

En cas de perte ou vol de la carte SIM, le Client doit en informer immédiatement son Service Client afin que la ligne soit suspendue. Sauf conditions particulières liées à son offre, jusqu'à la prise en compte de la suspension par l'Opérateur, le Client restera redevable de toutes les communications passées à partir de sa carte SIM.

Le Client doit confirmer le vol ou la perte de sa carte SIM par courrier au Service Client accompagné, en cas de vol, d'une copie du dépôt de la plainte déposée auprès du commissariat ou des autorités compétentes. Durant la suspension de la ligne, le contrat reste en vigueur et le Client reste tenu au paiement des redevances d'abonnement et autres sommes dues à l'Opérateur. Sur demande, le Client recevra une nouvelle carte SIM ; le Client faisant son affaire de se procurer un nouveau téléphone mobile lui permettant d'utiliser sa nouvelle carte SIM.

11.2 Utilisation des Services

Les Services étant proposés exclusivement entre personnes physiques, le Client s'interdit l'utilisation à titre gratuit ou onéreux des Services en tant que passerelle de rapprochement de communications ou de mise en relation (notamment numéros d'appel commençant par 01,02,03,04,05 ou 09 inclus)

12. ASSURANCE

Dans le cadre de certaines offres, le Client peut bénéficier d'une assurance contre l'utilisation frauduleuse de sa ligne et/ou d'une assurance contre le vol de son téléphone mobile.

Les conditions précises de ces assurances ainsi que les exclusions de garanties et les modalités de déclaration de sinistre sont définies dans la Notice d'Information Assurance.

13. CONDITIONS SPÉCIFIQUES AUX OFFRES VOIX ET /OU SMS ILLIMITÉS

L'Opérateur peut proposer au Client au travers des Services des appels voix et/ou des SMS en illimité. Ces appels voix et/ou SMS sont, sauf mention contraire dans l'offre concernée, proposés exclusivement depuis et vers la France Métropolitaine.

Afin de lutter contre la fraude et le détournement d'offres, ces offres ne sont autorisées que dans la limite d'un certain nombre de correspondants et/ou d'un certain nombre d'heures par appel, par période de facturation, précisés clairement dans les Brochures Tarifs sous les offres correspondantes.

L'Opérateur se réserve le droit de suspendre puis de résilier l'offre en cas d'utilisation des Services à des fins autres que personnelles (à des fins lucratives) et/ou de cession totale ou partielle des Services.

14. CONDITIONS SPÉCIFIQUES À L'ITINÉRANCE EN UE ET DOM

14.1 L'Opérateur se réserve le droit d'appliquer une surcharge sur les communications effectuées en itinérance conformément au règlement européen sur l'itinérance internationale en cas d'absence de fourniture de justificatif de domicile en France métropolitaine.

14.2 Le Client sera facturé des usages en itinérance en UE et DOM si, pendant une durée de 120 jours consécutifs, il utilise son forfait pendant plus de 60 jours uniquement en itinérance dans cette zone (en-dehors de la France métropolitaine) et qu'il réalise plus de la moitié des consommations en itinérance dans cette zone.

15. PORTABILITÉ DES NUMÉROS

Le Client mandate l'Opérateur afin de conserver son numéro mobile existant. La Portabilité emporte résiliation en son nom du contrat le liant à son ancien opérateur au jour de la portabilité. La portabilité ne pourra être effectuée en cas d'incapacité du demandeur, demande de portabilité incomplète ou contenant des informations erronées, numéro inactif le jour de la demande de portage ou faisant déjà l'objet d'une demande de résiliation ou de portabilité. Lorsque la portabilité entrante du Client est refusée par son ancien opérateur, l'Opérateur affecte un nouveau numéro au Client. Le numéro du Client sera porté dans un délai d'un (1) jour ouvrable, sous réserve que l'accès ait été rendu disponible par l'opérateur sortant (2 jours minimum après la prise en compte de la demande de portabilité du Client), sauf demande expresse du Client d'un délai supplémentaire dans la limite de cinquante neuf (59) jours.

16. SUSPENSION DU SERVICE

L'accès aux Services peut être suspendu de plein droit par l'Opérateur, après en avoir informé par tout moyen le Client :

- en cas d'absence des pièces justificatives valides exigées du Client lors de la souscription des Services dans l'hypothèse où la ligne aurait déjà été mise en service,
- en cas de fraude ou tentative de fraude de la part du Client,
- en cas d'utilisation par le Client d'un terminal mobile déclaré volé,
- dans l'attente du Dépôt de garantie ou de l'Avance sur facturation ou en cas de non paiement de ceux-ci, ou encore en cas de non-paiement d'une facture à la date limite de paiement figurant sur la facture, et après relance restée sans effet,
- en cas de violation des dispositions légales, notamment en matière d'ordre public et de bonnes mœurs,
- en cas de force majeure au sens de la jurisprudence de la Cour de cassation.

La suspension des Services n'entraîne pas l'arrêt de la facturation, sauf suspension des Services pour cas de force majeure.

17. MODIFICATIONS DES CONDITIONS CONTRACTUELLES

Conformément aux termes de l'article L224-33 du Code de la consommation, l'Opérateur s'engage à informer le Client par écrit de tout projet de modification des conditions contractuelles, au moins un (1) mois avant son entrée en vigueur. Le Client peut résilier le contrat à tout moment et avant la fin de la période minimale d'engagement, sans indemnités, par courrier, en cas d'augmentation des tarifs des Services principaux et/ou complémentaires, et/ou toute autre modification des conditions contractuelles, et ce dans les quatre (4) mois qui suivent l'entrée en vigueur des nouveaux tarifs et/ou des nouvelles conditions contractuelles. À défaut de résiliation dans les quatre (4) mois qui suivent leur entrée en vigueur, les nouveaux tarifs et/ou les nouvelles conditions contractuelles s'appliqueront.

18. FIN DU CONTRAT/RÉSILIATION

18.1 Résiliation des contrats à durée indéterminée avec une période minimale d'engagement :

En cas de souscription d'un forfait avec engagement 12 mois, le Client peut mettre fin au contrat avant la fin de la période minimale d'engagement, par courrier, sous réserve du paiement des frais d'abonnement et services restant à courir jusqu'à la fin de la période minimale d'engagement qui deviennent immédiatement exigibles.

En cas de souscription d'un forfait avec engagement 24 mois, le Client peut mettre fin au contrat avant la fin de la période minimale d'engagement, par courrier, sous réserve : dans l'hypothèse d'une résiliation intervenant avant la fin du 12ème mois, du paiement des frais d'abonnement et services y afférents restant à courir jusqu'à la fin du 12ème mois et du paiement du ¼ des frais d'abonnement et services restant à courir jusqu'à la fin de la période minimale d'engagement, qui deviennent immédiatement exigibles, dans l'hypothèse d'une résiliation intervenant après la fin du 12ème mois, du paiement du 1/4 des frais d'abonnement et services restant à courir jusqu'à la fin de la période minimale d'engagement, qui deviennent immédiatement exigibles.

18.2 Au-delà de la période minimale d'engagement ou si le Client a souscrit un abonnement sans période minimale d'engagement, la résiliation peut intervenir à tout moment et sans indemnités, à l'initiative de l'Opérateur ou du Client par courrier.

18.3 La résiliation prend effet dans un délai maximum de sept (7) jours calendaires suivant la réception par l'Opérateur de la lettre de résiliation sauf demande contraire du Client ou portabilité sortante effectuée par le Client.

18.4 Par ailleurs, le Client personne physique, sous réserve qu'il n'ait pas eu ou pu avoir connaissance du fait générateur lors de la souscription ou du renouvellement du Service, peut mettre fin au contrat à tout moment, par courrier, et avant la fin de la période minimale d'engagement, sans indemnités, en cas de motifs légitimes, dûment justifiés, l'empêchant de poursuivre l'exécution du contrat, survenus postérieurement à la souscription du contrat.

Dans le cadre des engagements dits Novelli, l'Opérateur s'est engagé à automatiquement considérer comme motifs légitimes, les motifs suivants :

- licenciement du Client en contrat à durée indéterminée,
- difficultés financières ayant donné suite à notification de recevabilité en Commission de Surendettement des Particuliers,
- déménagement du Client dans une zone en France métropolitaine où le service est inaccessible depuis son nouveau domicile,
- déménagement du Client pour une durée supérieure à 12 mois hors du territoire métropolitain,
- maladie ou handicap rendant impossible l'usage du Service pendant une durée de plus de trois mois,
- décès du Client : l'annulation du numéro d'appel s'opère dès que l'Opérateur en a eu connaissance, sauf si les ayants droit désirent le reprendre,
- mise en détention, pour une durée minimum de 3 mois, dans un établissement pénitentiaire,
- en cas de force majeure au sens habituellement reconnu par la jurisprudence de la Cour de cassation.

Cette résiliation prend effet à l'issue d'un délai de sept (7) jours suivant la réception de la lettre de résiliation et des justificatifs nécessaires. La résiliation entraîne la désactivation définitive de la carte SIM et la perte du numéro.

18.5 Le contrat peut être résilié par l'Opérateur après en avoir avisé le Client en cas de fausse déclaration du Client concernant le contrat, non paiement par le Client des sommes dues à l'Opérateur, après mise en demeure restée sans effet ou en cas de force majeure. La résiliation entraîne la désactivation définitive de la carte SIM et la perte du numéro.

19. FOURNITURE DES SERVICES/INTERRUPTION DES SERVICES/COMPENSATION

L'Opérateur est responsable de la mise en place des moyens nécessaires à la bonne marche des Services et prend les mesures nécessaires au maintien de la continuité et de la qualité du service de radiotéléphonie.

En cas d'interruption totale des Services principaux et/ ou des Service(s) optionnel(s), l'Opérateur s'engage à tout mettre en œuvre pour rétablir les Services principaux et/ ou les Service(s) optionnel(s) et à dédommager le Client, à sa demande, d'un montant calculé au prorata temporis du coût mensuel du Service et/ou du ou des service(s) optionnel(s) souscrits.

■ 20. DONNÉES PERSONNELLES - ANNUAIRE

20.1 Les informations concernant le Client contenues dans les fichiers de l'Opérateur ne sont collectées et traitées que dans le cadre de la fourniture des Services.

Les informations collectées lors de la souscription ont un caractère obligatoire pour permettre à l'Opérateur de fournir les Services.

Elles ne sont transmises qu'aux personnes physiques ou morales qui sont expressément habilitées à les connaître pour l'exécution des Services ou pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires. Elles peuvent être transférées hors de l'Union Européenne (Tunisie, Maroc, Monaco). L'Opérateur garantit au Client le même niveau de protection que dans l'Union Européenne. Elles ne sont transmises à des tiers qu'avec l'autorisation expresse du Client.

Le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition ou de suppression en écrivant à : Informatique et Libertés/Direction Juridique - Euro-Information Telecom - 12, rue Gaillon - 75002 PARIS.

Le Client peut gratuitement s'inscrire sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique en contactant son Service Client.

Les informations en rapport avec la commande du Client peuvent faire l'objet d'un traitement automatisé de données dont le responsable est FIA-NET S.A. Ce traitement automatisé de données a pour finalité de définir un niveau d'analyse d'une transaction et de lutter contre la fraude aux moyens de paiement et notamment contre la fraude à la carte bancaire. FIA-NET S.A. et l'Opérateur sont les destinataires de ces données. La survenance d'un impayé au motif d'une utilisation frauduleuse d'une carte bancaire ou d'un autre moyen de paiement entraînera l'inscription des coordonnées associées à cet impayé au sein d'un fichier incident de paiement mis en œuvre par FIA-NET S.A. Le Client dispose, à tout moment, d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition à l'ensemble de ses données personnelles en écrivant, par courrier et en justifiant de son identité, à FIA-NET à l'adresse suivante :

FIA-NET - Service Informatique et Libertés - Traitements n° 773061 et n° 1080905 - 39, rue Saint-Lazare, 75009 PARIS.

En cas d'impayé ou de déclaration irrégulière, les informations concernant le Client sont susceptibles d'être inscrites dans un fichier géré par le GIE PREVENTEL, accessible aux opérateurs de télécommunications électroniques et aux sociétés de commercialisation de services de télécommunications électroniques. Conformément à la Loi Informatique et Libertés, le Client peut exercer son droit d'accès à ces informations directement auprès du GIE PREVENTEL - Service des consultations - TSA n° 54 315 - 77050 Melun Cedex et son droit d'accès, de rectification et/ou de suppression auprès de l'Opérateur à l'adresse mentionnée ci-dessus.

20.2 Dans le cadre de la mise en place de l'annuaire universel, le Client dispose du droit faire figurer notamment ses coordonnées personnelles gratuitement sur les listes publiées dans les annuaires ou consultables par l'intermédiaire d'un service de renseignement. Il peut également demander à ce que ces listes ne soient pas utilisées à des fins de prospection commerciale ou pour des services d'annuaire inversé.

■ 21. CESSION

Le Client peut céder ou transférer le contrat, à titre gratuit, sous réserve de fournir à l'Opérateur les mêmes documents que ceux nécessaires lors de la souscription accompagnés d'une autorisation du cessionnaire. Préalablement à la cession ou au transfert, le Client s'engage à régler toutes les sommes encore éventuellement dues au titre du présent contrat.

L'Opérateur peut céder ou transférer à un tiers, à titre gratuit ou onéreux, sous quelque forme que ce soit, le bénéfice du présent contrat sous réserve que la cession du contrat n'emporte aucune diminution des droits du Client.

■ 22. RÉCLAMATIONS

Toute réclamation doit être formulée en premier recours auprès du Service Client par téléphone aux numéros et pendant les heures d'ouverture, précisés dans les Brochures Tarifs ou par courrier à l'adresse suivante : **Service Client Euro-Information Telecom - 53098 Laval Cedex 9**. Le Service Client répond à toute réclamation dans un délai moyen de quinze (15) jours ouvrés. Toutefois, si la réponse ne pouvait être donnée dans ce délai, le Service Client indiquera, par tous moyens, au Client le délai de traitement requis sans que ce dernier ne puisse dépasser un (1) mois. Dans le cas où le Client ne serait pas satisfait de la réponse définitive apportée par le Service Client ou en cas de dépassement des délais de réponse définis ci-avant, le Client peut alors formuler un second recours auprès du Service Consommateur de l'Opérateur, exclusivement par écrit, à l'adresse suivante : Service Consommateurs - Euro-Information Telecom - TSA 42002 - 75087 Paris Cedex 02 qui apportera une réponse au Client dans un délai de un (1) mois. En cas de non respect par l'Opérateur des délais visés ci-avant ou en cas d'épuisement par le Client des voies de recours internes, les litiges irrésolus peuvent être portés devant le Médiateur des communications électroniques (www.mediateur-telecom.fr) conformément à la charte de médiation.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DES PRODUITS ET SERVICES

(VENTE À DISTANCE ET CAISSES ET AGENCES CRÉDIT MUTUEL - CIC)
APPLICABLES À COMPTER DU 5 DÉCEMBRE 2016

ARTICLE 1 - OBJET

Les présentes conditions générales de vente (ci-après « CGVAD ») ont pour objet de déterminer les conditions dans lesquelles Euro-Information Telecom, Société par Actions Simplifiée au capital de 175.715 euros, immatriculée au RCS Paris sous le numéro 421 713 892, dont le Siège Social est 12 rue Gaillon - 75107 Paris Cedex 02, ci-après « l'Opérateur », vend à distance à partir de ses Sites Internet ou par télévente et à partir des Caisses Crédit Mutuel et Agences CIC, des équipements notamment de radiotéléphonie, ci après dénommés «les Produits», à un Client, ci-après dénommé «l'Acheteur».

Les Produits sont :

- d'une part la carte SIM (ci-après Carte SIM) associée au(x) service(s) de téléphonie mobile souscrit(s) concomitamment par l'Acheteur, et
 - d'autre part, les Produits vendus par l'Opérateur, et leurs accessoires.
- La carte SIM est, soit commercialisée seule, soit au sein d'un Pack comportant outre la carte SIM, un Terminal et d'éventuels Accessoires.

ARTICLE 2 - COMMANDE À DISTANCE

Les Produits sont réservés aux Acheteurs régulièrement domiciliés en France métropolitaine et en Corse qui effectuent une commande à distance (sites internet, télévente...) ou à partir des caisses et agences du Crédit Mutuel CIC. Pour toute commande en ligne effectuée à partir d'un Site Internet de l'Opérateur, l'Acheteur doit disposer d'une adresse e mail valide accessible depuis un ordinateur. La commande emporte acceptation sans réserve des CGVAD par l'Acheteur.

ARTICLE 3 - EXPÉDITION - LIVRAISON

En cas d'expédition des Produits, celle-ci s'effectue à l'adresse mentionnée par l'Acheteur lors de sa commande. Les livraisons ne s'effectuent qu'en France métropolitaine (y compris la Corse).

i) Délai d'expédition

Le Produit commandé est livré :

- en cas de souscription d'une offre prépayée dans un délai maximum de 5 jours à compter de la date de la confirmation de la commande par l'Opérateur,
- en cas de souscription d'une offre d'abonnement, à compter de la réception et de la validation par l'Opérateur de l'ensemble des justificatifs visés dans les Conditions Générales de Services (CGS) de l'offre souscrite. En cas de demande de Dépôt de Garantie conformément aux dispositions des CGS, le Produit est adressé dans un délai de 20 jours, à compter de la réception du dépôt de garantie par l'Opérateur.

En cas d'indisponibilité, l'Acheteur en est informé sur la page de présentation du ou des Produit(s).

Si l'Acheteur a communiqué une adresse email valide, l'expédition du Produit lui est annoncée par l'envoi d'un email.

ii) Livraison

En cas d'absence lors de la livraison à l'adresse indiquée par l'Acheteur, un avis de passage est déposé dans sa boîte aux lettres dans la mesure où celle-ci est accessible. L'Acheteur peut alors retirer le colis dans les 10 jours suivant le dépôt de cet avis à l'adresse mentionnée dans ledit avis. La livraison est réputée effectuée par la délivrance à l'Acheteur du Produit commandé. Elle se matérialise par la signature, par l'Acheteur, du bon d'embarquement présenté par le transporteur. Le Produit commandé reste la propriété de l'Opérateur jusqu'au paiement intégral de son prix.

L'Acheteur informera immédiatement le Service Client de l'Opérateur en cas de réception incomplète de sa commande ou de réception d'une commande endommagée.

ARTICLE 4 - PRIX - MODALITÉS DE PAIEMENT

Les prix applicables, qui s'entendent toutes taxes comprises, hors frais de livraison, sont ceux en vigueur au jour de la commande par l'Acheteur. Certains prix peuvent être soumis à conditions ou avoir une durée de validité limitée. Les Produits sont payables à la commande.

ARTICLE 5 - DROIT DE RÉTRACTATION

Conformément aux dispositions des articles L. 221-18 et suivants du Code de la Consommation, l'Acheteur bénéficie d'un délai de quatorze (14) jours à compter de la livraison du Produit pour se rétracter sans avoir à motiver sa décision, ni à supporter de coûts de rétractation à l'exception des coûts directs de renvoi du Produit. Le Droit de rétractation est étendu aux achats effectués au sein des Agences et Caisses du Crédit Mutuel -CIC.

Pour renvoyer son Produit, l'Acheteur contacte son Service Client au 0 969 360 200 (appel non surtaxé depuis un poste fixe) afin d'obtenir un Bon de retour Colis. L'obtention de ce Bon de retour Colis vaut prise en compte de la demande de rétractation de l'Acheteur.

Après enregistrement de sa demande de rétractation, l'Acheteur recevra par courrier et/ou par email la liste des Produits à retourner et un Bon de Retour Colis sur lequel figurera un numéro de retour que l'Acheteur devra impérativement faire figurer sur le colis de retour. A défaut le colis sera refusé et la demande de rétractation ne pourra pas être traitée.

L'Acheteur devra renvoyer, dans un délai de quatorze (14) jours à compter de la réception de son Bon de Retour Colis, les Produits à l'adresse indiquée sur le Bon.

Dans le cadre de l'achat d'un Produit et la souscription concomitante d'une offre avec engagement, à défaut de renvoi ou en cas de renvoi d'un Produit dégradé, ou de renvoi d'un Produit non exempt de toute fonctionnalité de blocage activée (notamment la fonction de localisation du mobile), l'Opérateur sera en droit de facturer à l'Acheteur le prix du Produit hors abonnement, déduction faite de sommes déjà versées par l'Acheteur lors de l'acquisition du téléphone mobile.

Dans l'hypothèse où l'Acheteur devait renvoyer le Produit, il doit s'assurer :

- qu'il a préalablement sauvegardé ses données personnelles (contacts, calendrier, SMS, photos, musique...) afin d'éviter qu'elles ne soient perdues
- qu'il a procédé à l'effacement complet des données contenues dans le Produit.

La responsabilité de l'Opérateur ne pourra pas être engagée du fait de la perte ou de la divulgation éventuelle des données personnelles de l'Acheteur. En cas de doute, l'Acheteur peut contacter le Service Client pour effectuer les manipulations de réinitialisation.

Dans l'hypothèse de l'achat d'un Pack, le(s) Produit(s) devra(ont) être retourné(s) en état neuf dans l'emballage d'origine, accompagné(s) de ses accessoires d'origine (chargeur, batterie et le cas échéant kit mains libres) ainsi que de la Carte SIM, des accessoires complémentaires éventuels et des notices d'emploi et documentations. Le remboursement du(les) Produit(s) après retour s'effectue dans les meilleurs

délais et au plus tard dans les quatorze (14) jours suivant la réception du(les) Produit(s) par l'Opérateur.

ARTICLE 6 - GARANTIE - SERVICE APRÈS-VENTE

Dans l'hypothèse où l'Acheteur devait renvoyer le Produit, il doit s'assurer :

- qu'il a préalablement sauvegardé ses données personnelles (contacts, calendrier, SMS, photos, musique...) afin d'éviter qu'elles ne soient perdues
- qu'il a procédé à l'effacement complet des données contenues dans le Produit.

La responsabilité de l'Opérateur ne pourra pas être engagée du fait de la perte ou de la divulgation éventuelle des données personnelles de l'Acheteur. En cas de doute, l'Acheteur peut contacter le Service Client pour effectuer les manipulations de réinitialisation.

6.1 - Garantie contractuelle

Les Produits neufs sont couverts par une garantie constructeur pièces et main d'œuvre d'une ou de deux années en fonction de la garantie constructeur applicable (information disponible auprès du Service Client). La durée de garantie des produits d'occasion ou reconditionnés est disponible auprès du Service Client. Le délai de garantie commence à courir à compter de la date inscrite sur le Bon de livraison joint au Produit ou sur la Facture d'achat/renouvellement du Produit.

La garantie porte également sur le Produit remis au Client dans le cadre du SAV (téléphone + batterie) selon les conditions suivantes :

- si le Produit d'origine et sa batterie sont couverts par la garantie au jour de la panne, la garantie susvisée est reportée sur le Produit remis au Client dans le cadre du SAV pour la durée restant à courir, avec une durée minimale de trois mois,
- si le Produit d'origine et sa batterie ne sont pas couverts par la garantie au jour de la panne, le Produit remis au Client dans le cadre du SAV bénéficie alors, en cas de réparation, d'une garantie pièces et main d'œuvre d'une durée de trois mois à compter de la date de leur remise au Client, pour la même panne.

Dans le cas d'une panne avérée concernant la Carte SIM, le Service Client de l'Opérateur prend en charge tout problème lié à la Carte SIM. Il est seul habilité à caractériser un problème lié à une Carte SIM et à prendre les actions nécessaires (échange notamment). La garantie du Produit est de plein droit exclue en cas d'usure naturelle du Produit, de dommage dont la cause est extérieure au Produit ou imputable au Client (notamment : écran cassé et/ou fendu, écran enfoncé, chocs, antenne arrachée, pistes arrachées), de trace de chocs, d'oxydation des composants suite à une immersion, de pénétration de liquide, d'exposition à une source d'humidité, non respect des instructions du fabricant, tentative de réparation par une personne non habilitée par le constructeur, Produit dont l'étiquette d'identification a été enlevée, de modification du Produit non prévue ni spécifiée par le constructeur, blocage de code de sécurité par une mauvaise utilisation du Produit par le Client.

Service Client :

- Depuis votre téléphone mobile au 675 200 (prix d'un appel normal)
- Depuis un poste fixe au 0969 360 200 (Prix d'un appel vers un poste fixe en France métropolitaine)

Le service après vente des Produits vendus en vente à distance (hors Carte SIM) est assuré directement par le constructeur en cas d'envoi du Produit par l'Acheteur final au centre de réparation agréé par le constructeur ou directement par l'Opérateur dans le cadre du SAV. Dans le cadre des offres Libéo, la procédure de SAV est prise en charge directement par les conseillers des caisses/agences Crédit Mutuel /CIC sur demande du représentant légal du Client. La remise, échange et restitution des Produits se feront uniquement dans les caisses/agences du Crédit Mutuel/CIC.

- Offres (i) n'incluant pas un « service de Dépannage de Produit en 24h ou 48h » ou (ii) bénéficiant de ce service mais dont le Produit a une ancienneté supérieure à un an (ci-après dénommé « SAV standard »).

Le SAV couvre le Produit bénéficiant de la garantie constructeur ne rentrant pas dans un cas d'exclusion de garantie.

En cas de panne, le Client doit prendre contact avec le Service Client pour que celui-ci effectue un pré-diagnostic. En cas d'impossibilité de réparation en ligne, le Service Client enverra au Client une boîte navette préaffranchie, sauf procédure spécifique qui serait communiquée par le Service Client.

Le Client renverra cette boîte avec le Produit à l'adresse indiquée, accompagné du Formulaire d'Echange Standard complété et signé ainsi que de la copie du Bon de livraison joint au Produit commercialisé par l'Opérateur ou de la facture d'achat du Produit afin que le centre de réparation puisse effectuer la réparation.

Si l'analyse technique du Produit ne fait pas apparaître un cas d'exclusion de garantie, le Produit sera réparé puis renvoyé au Client.

En cas d'impossibilité de réparation suite à une rupture de stock sur les pièces, l'Opérateur se réserve le droit de proposer au Client un produit équivalent dans la gamme des produits de l'Opérateur disponible au jour de la réception du Produit par le centre de réparation.

Dans l'hypothèse où l'analyse technique du Produit ne ferait pas apparaître de panne, le Produit sera renvoyé en l'état au Client.

Si l'analyse technique du Produit fait apparaître un cas d'exclusion de garantie, un devis de réparation pourra être établi par le centre de réparation préalablement à tous travaux et envoyé au Client pour acceptation. En cas d'acceptation, le Client devra contresigner ce devis et le renvoyer accompagné d'un chèque de règlement à l'adresse et à l'ordre indiqués sur celui-ci ou effectuer un paiement en ligne sur le site du centre de réparation émetteur du devis Le téléphone sera renvoyé au Client, une fois le Produit réparé.

En cas de refus, le Client pourra récupérer gracieusement le Produit sous couvert de renvoi du courrier l'avertissant du devis en cochant la case adéquate.

- Offres incluant un « service de Dépannage de Produit en 24h ou 48h » dont le Produit (hors iPhones) a une ancienneté inférieure à un an (ci-après dénommé « SAV Express »). Le service de Dépannage de Produit en 24h ou 48h n'est pas proposé pour les iPhones. En cas de panne sur des iPhones, le Client bénéficie du SAV proposé par la société Apple (plus d'information auprès du Service Client).

L'Opérateur pourra proposer l'une des solutions suivantes :

i) Echange Produit

En cas de panne, le Client doit prendre contact avec le Service Client ou sa Caisse/Agence Crédit Mutuel/CIC pour effectuer un pré-diagnostic.

En cas d'impossibilité de réparation, le Service Client ou sa caisse/agence lui proposera un rendez-vous à l'adresse de son choix (adresse personnelle ou caisses et agences du Crédit Mutuel/CIC) afin de procéder à l'échange du Produit par un téléphone identique ou équivalent, sous réserve des disponibilités de stock.

En fonction des disponibilités du Client, ce rendez-vous aura lieu : (i) dans un délai maximum de 24 heures (en heures ouvrées) si prise de rendez-vous avant 15 heures ou (ii) dans un délai maximum de 48 heures (en heures ouvrées au-delà de ce créneau horaire, à compter de la demande du Client au Service Client ou prise de rendez-vous en Caisse et Agence.

En cas d'absence du Client à ce rendez-vous, un avis de passage sera déposé dans la boîte aux lettres du Client (sous réserve d'accès à celle-ci). Il sera alors procédé sur le même créneau horaire à une deuxième tentative d'échange, le jour ouvré suivant. Si cette dernière échoue à nouveau, le Service Client sera amené à recontacter le Client afin de fixer un nouveau rendez-vous d'échange.

Avant tout échange de Produit, une expertise visuelle de celui-ci sera effectuée.

En cas d'anomalie, de non-conformité ou de détérioration constatée lors de cette expertise, l'échange sera refusé et le Client devra prendre contact avec le Service Client afin de prendre connaissance de la procédure à suivre.

Si l'échange est effectué, le Client doit signer un Formulaire d'Echange express qui lui sera remis au moment de l'échange. Par la signature de ce bulletin, il renonce alors à tout droit relatif à l'ancien Produit qui devient la propriété de l'Opérateur ; le Produit remis au Client devenant quant à lui sa propriété.

L'équivalence entre Produits est déterminée par l'Opérateur. Le Client a la faculté d'accepter ou de refuser l'équivalence du produit qui lui est proposé.

Son acceptation se fait par la simple signature du Formulaire d'Echange express. Si le Client refuse l'équivalence qui lui est proposée, il doit alors prendre contact avec le Service Client pour prendre connaissance de la procédure à suivre pour bénéficier du SAV Standard.

Si, suite à un échange, l'Opérateur constate que la panne est dans un cas d'exclusion de garantie, une somme forfaitaire de 500€ pourra être facturée au Client.

Cette somme sera directement facturée sur la facture du Client.

ii) SAV Mobile de Prêt 24h

En cas de panne, le Client doit prendre contact avec le Service Client ou sa Caisse/Agence Crédit Mutuel/CIC pour effectuer un pré-diagnostic.

En cas d'impossibilité de réparation, le Service Client ou sa caisse/agence lui proposera un rendez-vous à l'adresse de son choix (adresse personnelle, lieu de travail ou caisses et agences du Crédit Mutuel/CIC) afin de procéder à l'échange du Produit par un téléphone de prêt.

En fonction des disponibilités du Client, ce rendez-vous aura lieu : (i) dans un délai maximum de 24 heures (en heures ouvrées) si prise de rendez-vous avant 15 heures ou (ii) dans un délai maximum de 48 heures (en heures ouvrées) au-delà de ce créneau horaire, à compter de la demande du Client au Service Client ou prise de rendez-vous en Caisse et Agence.

En cas d'absence du Client à ce rendez-vous, un avis de passage sera déposé dans la boîte aux lettres du Client (sous réserve d'accès à celle-ci). Il sera alors procédé sur le même créneau horaire à une deuxième tentative de remise du téléphone de prêt, le jour ouvré suivant. Si cette dernière échoue à nouveau, le Service Client sera amené à recontacter le Client afin de fixer un nouveau rendez-vous de remise du téléphone de prêt.

Avant toute remise du téléphone de prêt, une expertise visuelle du téléphone concerné par le SAV sera effectuée.

En cas d'anomalie, de non-conformité ou de détérioration constatée lors de cette expertise, la remise du téléphone de prêt sera refusée et le Client devra prendre contact avec le Service Client afin de prendre connaissance de la procédure à suivre.

Si la remise du téléphone de prêt est effectuée, le Client doit signer un Formulaire de prêt qui lui sera remis au moment de la remise du téléphone. Par la signature de ce formulaire, il devient gardien du téléphone prêté et responsable en cas de détérioration de celui-ci.

Lorsque le Produit aura été réparé, le Service Client ou l'agence/caisse contactera le Client pour une prise de rendez-vous afin de remettre le Produit à celui-ci et récupérer le mobile de prêt.

Si l'analyse technique du Produit fait apparaître un cas d'exclusion de garantie le produit sera renvoyé en l'état en client. Si l'analyse technique du Produit fait apparaître un cas de hors garantie, un devis de réparation pourra être établi par le centre de réparation préalablement à tous travaux et envoyé au Client pour acceptation. En cas d'acceptation, le Client devra contresigner ce devis et le renvoyer accompagné d'un chèque de règlement à l'adresse et à l'ordre indiqués sur celui-ci. Le téléphone sera renvoyé au Client, une fois le Produit réparé.

Dès remise du Produit au Client, celui-ci s'engage à restituer le Mobile de prêt. Dans l'hypothèse où ce dernier ne fonctionnerait plus ou aurait fait l'objet de dégradations, le Client se verra facturer un somme forfaitaire de 100€. Cette somme sera directement facturée sur sa facture. Cette somme ne sera pas due si l'Opérateur constate, après diagnostic, que la panne du Mobile de prêt n'est pas imputable au Client.

Produit hors garantie

Le SAV est disponible sur devis pour le Produit qui ne bénéficie plus de la garantie constructeur et pour lequel le Client souhaite une réparation à ses frais. En cas de refus de ce devis, le Client peut récupérer son Produit en l'état et sans aucun frais.

En cas de panne, le Client devra prendre contact avec le Service Client pour que celui-ci effectue un pré-diagnostic. En cas d'impossibilité de réparation en ligne, le Service Client enverra au Client une boîte navette préaffranchie. Après examen technique du Produit, un devis de réparation sera établi par le centre de réparation préalablement à tous travaux et envoyé au Client pour acceptation. En cas d'acceptation, le Client devra contresigner ce devis et le renvoyer accompagné d'un chèque de règlement à l'adresse et à l'ordre indiqués sur celui-ci. Le Produit sera renvoyé au Client, une fois celui-ci réparé. En cas de refus du devis, le Client peut récupérer le Produit en l'état et sans aucun frais.

6.2 - Garanties légales

Sans préjudice des dispositions relatives à la garantie contractuelle indiquées ci-dessus, et conformément à l'article L211-15 du Code de la Consommation, l'Opérateur rappelle à l'abonné qu'il dispose également des garanties suivantes :

Article L217-4 du Code de la Consommation

Le vendeur livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance.

Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Article L217-5 du Code de la Consommation

Le bien est conforme au contrat :

- 1° S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :
 - s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;
 - s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;
- 2° Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

Article L217-7 du Code de la Consommation

Les défauts de conformité qui apparaissent dans un délai de vingt-quatre mois à partir de la délivrance du bien sont présumés exister au moment de la délivrance, sauf preuve contraire. Pour les biens vendus d'occasion, ce délai est fixé à six mois. Le vendeur peut combattre cette présomption si celle-ci n'est pas compatible avec la nature du bien ou le défaut de conformité invoqué.

Article L217-9 du Code de la Consommation

En cas de défaut de conformité, l'acheteur choisit entre la réparation et le remplacement du bien. Toutefois, le vendeur peut ne pas procéder selon le choix de l'acheteur si ce choix entraîne un coût manifestement disproportionné au regard de l'autre modalité, compte tenu de la valeur du bien ou de l'importance du défaut. Il est alors tenu de procéder, sauf impossibilité, selon la modalité non choisie par l'acheteur.

Article L217-10 du Code de la Consommation

Si la réparation et le remplacement du bien sont impossibles, l'acheteur peut rendre le

bien et se faire restituer le prix ou garder le bien et se faire rendre une partie du prix.

La même faculté lui est ouverte :

- 1° Si la solution demandée, proposée ou convenue en application de l'article L. 217-9 ne peut être mise en œuvre dans le délai d'un mois suivant la réclamation de l'acheteur ;
- 2° Ou si cette solution ne peut l'être sans inconvénient majeur pour celui-ci compte tenu de la nature du bien et de l'usage qu'il recherche.

La résolution de la vente ne peut toutefois être prononcée si le défaut de conformité est mineur.

Article L217-11 du Code de la Consommation

L'application des dispositions des articles L. 217-9 et L. 217-10 a lieu sans aucun frais pour l'acheteur.

Ces mêmes dispositions ne font pas obstacle à l'allocation de dommages et intérêts.

Article L217-12 du Code de la Consommation

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

Article L217-13 du Code de la Consommation

Les dispositions de la présente section ne privent pas l'acheteur du droit d'exercer l'action résultant des vices rédhibitoires telle qu'elle résulte des articles 1641 à 1649 du code civil ou toute autre action de nature contractuelle ou extracontractuelle qui lui est reconnue par la loi.

Article 1641 du Code Civil

Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

Article 1642 du Code Civil

Le vendeur n'est pas tenu des vices apparents et dont l'acheteur a pu se convaincre lui-même.

Article 1643 du Code Civil

Il est tenu des vices cachés, quand même il ne les aurait pas connus, à moins que, dans ce cas, il n'ait stipulé qu'il ne sera obligé à aucune garantie.

Article 1644 du Code Civil

Dans le cas des articles 1641 et 1643, l'acheteur a le choix de rendre la chose et de se faire restituer le prix, ou de garder la chose et de se faire rendre une partie du prix, telle qu'elle sera arbitrée par experts.

Article 1645 du Code Civil

Si le vendeur connaissait les vices de la chose, il est tenu, outre la restitution du prix qu'il en a reçu, de tous les dommages et intérêts envers l'acheteur.

Article 1646 du Code Civil

Si le vendeur ignorait les vices de la chose, il ne sera tenu qu'à la restitution du prix, et à rembourser à l'acquéreur les frais occasionnés par la vente.

Article 1647 du Code Civil

Si la chose qui avait des vices a péri par suite de sa mauvaise qualité, la perte est pour le vendeur, qui sera tenu envers l'acheteur à la restitution du prix et aux autres dédommagements expliqués dans les deux articles précédents. Mais la perte arrivée par cas fortuit sera pour le compte de l'acheteur.

Article 1648 du Code Civil

L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. Dans le cas prévu par l'article 1642-1, l'action doit être introduite, à peine de forclusion, dans l'année qui suit la date à laquelle le vendeur peut être déchargé des vices apparents ou des défauts de conformité apparents ».

ARTICLE 7 - RESPONSABILITÉ

Les Produits proposés sont conformes à la législation française en vigueur et aux normes applicables en France.

ARTICLE 8 - DONNÉES PERSONNELLES

Les informations concernant l'Acheteur et contenues dans les fichiers de l'Opérateur ne sont transmises qu'aux personnes physiques ou morales qui sont expressément habilitées à les connaître pour l'exécution des services de l'Opérateur.

Elles ne sont transmises qu'aux personnes physiques ou morales qui sont expressément habilitées à les connaître pour l'exécution des commandes ou pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires. Elles peuvent être transférées hors de l'Union Européenne (Tunisie, Maroc, Monaco). L'Opérateur garantit à l'Acheteur le même niveau de protection que dans l'Union Européenne. Elles ne sont transmises à des tiers qu'avec l'autorisation expresse de l'Acheteur.

L'Acheteur dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition ou de suppression en écrivant à : Informatique et Libertés/Direction Juridique - Euro-Information Telecom - 12, rue Gaillon - 75002 PARIS.

Le Client peut gratuitement s'inscrire sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique en contactant son Service Client.

Les informations en rapport avec la commande de l'Acheteur peut faire l'objet d'un traitement automatisé de données dont le responsable est FIA-NET S.A. Ce traitement automatisé de données a pour finalité de définir un niveau d'analyse d'une transaction et de lutter contre la fraude aux moyens de paiement et notamment contre la fraude à la carte bancaire. FIA-NET S.A. et l'Opérateur sont les destinataires des données en rapport avec la commande de l'Acheteur. La non-transmission des données en rapport avec ladite commande est susceptible d'empêcher la réalisation et l'analyse de la transaction.

La survenance d'un impayé au motif d'une utilisation frauduleuse d'une carte bancaire ou d'un autre moyen de paiement entraînera l'inscription des coordonnées en rapport avec votre commande associée à cet impayé au sein d'un fichier incident de paiement mis en œuvre par FIA-NET S.A.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 l'Acheteur dispose, à tout moment, d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition à l'ensemble de ses données personnelles en écrivant, par courrier et en justifiant de son identité, à FIA-NET - Service Informatique et Libertés - Traitements n°773061 et n°1080905 - 39, rue Saint-Lazare, 75009 PARIS.

ARTICLE 9 - RÉCLAMATIONS

Toute réclamation doit être formulée en premier recours auprès du Service Client par téléphone du lundi au samedi de 8h à 22h (hors jours fériés) depuis le portable : 675 200 (1^{re} minute gratuite puis décompté du forfait ou 0,38€/min au-delà du forfait), depuis un fixe en France Métropolitaine : au 0969 360 200 (appel non surtaxé) ou par courrier à l'adresse suivante : Service Client Euro-Information Telecom - 53098 Laval Cedex 9.

Le Service Client répond à toute réclamation dans un délai moyen de quinze (15) jours ouvrés. Toutefois, si la réponse ne pouvait être donnée dans ce délai, le Service Client indiquera, par tous moyens, à l'Acheteur le délai de traitement requis sans que ce dernier ne puisse dépasser un (1) mois. Dans le cas où l'Acheteur ne serait pas satisfait de la réponse définitive apportée par le Service Client ou en cas de dépassement des délais de réponse définis ci-avant, l'Acheteur peut alors formuler un second recours auprès du Service Consommateur de l'Opérateur, exclusivement par écrit, à l'adresse suivante : Service Consommateurs - Euro-Information Telecom - TSA 42002 - 75087 Paris Cedex 02 qui apportera une réponse à l'Acheteur dans un délai de un (1) mois.

En cas de non respect par l'Opérateur des délais visés ci-avant ou en cas d'épuisement par l'Acheteur des voies de recours internes, les litiges irrésolus peuvent être portés devant le Médiateur des communications électroniques (www.mediateur-telecom.fr) conformément à la charte de médiation.



FORFAIT 4G POCKET 10 Go

SÉRIE LIMITÉE DU 15 JUIN AU 31 AOÛT 2017

| | | |
|------------------------------|---|---|
| Nom de l'offre | | 10 Go |
| Description de l'offre | En France métropolitaine | Web 4G⁽¹⁾ : 10 Go (débit ajusté au-delà) |
| | En Union Européenne (hors France métropolitaine) et DOM ⁽²⁾ pour les voyageurs occasionnels ⁽³⁾ | Web 3G+ : 2 Go (inclus) ⁽⁴⁾ |
| Prix mensuel sans engagement | | 19,99 € |

LES COMMUNICATIONS DÉCOMPTÉES DU FORFAIT

- Web en France métropolitaine au Ko dès le 1^{er} Ko.
- Web en Union Européenne et DOM au Ko dès le 1^{er} Ko.
- En cas d'usage de l'offre avec un routeur, tous les usages Web réalisés depuis des appareils connectés au routeur seront décomptés du forfait.

LES SERVICES INCLUS

- « Option Internationale » : pour utiliser votre forfait depuis l'étranger.

LES SERVICES OPTIONNELS

- Recharges Voyage : voir le détail à la page « Options et Recharges ».
- Option rétablissement du débit Web⁽⁵⁾ : 15€.
- Avantage Famille : le forfait est compatible avec l'Avantage Famille mais ne permet pas de bénéficier des appels/SMS illimités vers les membres de la famille (cf. page « Vos avantages fidélité »).

LE SERVICE CLIENT (tarifs en France métropolitaine)

Pour contacter le Service Client en France métropolitaine, composez le 0 969 360 200 (appel non surtaxé).

AVANCE SUR FACTURE

Voir page 17.

CARTE SIM & ROUTEUR

- Carte SIM incluse dans l'offre.
- Location du routeur incluse dans le prix mensuel. En cas de résiliation du forfait, le contrat de location sera résilié de plein droit et le routeur devra être restitué. Détails et conditions dans les Conditions Générales de Location.

OFFRE SOUMISE À CONDITIONS. Réserve aux nouvelles souscriptions. **Sous réserve d'équipement compatible et de couverture de réseau.**

Détails et disponibilité du réseau 4G auprès de votre conseiller bancaire. (1) 4G : débit jusqu'à 100 Mb/s. (2) Hors France métropolitaine. Également inclus Islande, Liechtenstein, Norvège, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon. (3) Facturation hors-forfait des usages en itinérance en UE et DOM si, pendant une durée de 120 jours consécutifs, utilisation du forfait pendant plus de 60 jours uniquement en itinérance dans cette zone (en-dehors de la France métropolitaine) et réalisation de plus de la moitié des consommations en itinérance dans cette zone. (4) Facturé au-delà au tarif de 0,0077€/Mo. 3G+ : débit jusqu'à 42 Mb/s. (5) Utilisable immédiatement jusqu'à la prochaine date de renouvellement mensuel du forfait. Rétablissement du débit Web pour un volume d'échange de données identique à celui proposé dans votre offre. Non reportable.

FORFAIT 4G POCKET 10 Go

Du 15/06/2017 au 31/08/2017

Forfait permettant exclusivement l'usage Web avec 10 Go de Web en débit ajusté au-delà en France métropolitaine et 2 Go de Web inclus payant au-delà en Union Européenne et DOM. Le forfait 4G Pocket 10 Go est disponible avec l'ensemble des couvertures réseaux de Euro-Information Telecom : GSM/GPRS/3G/3G+/H+/4G. Le client doit disposer d'un équipement compatible 3G/3G+/H+/4G et se trouver en zone de couverture 3G/3G+/H+/4G pour profiter du service.

| | | | |
|--|---|--------------------------|-------------------------------|
| NOM DE L'OFFRE | 10 Go | | |
| PRIX MENSUEL DE L'OFFRE | Sans engagement 19,99€ | | |
| TARIFS DES USAGES AU-DELÀ ET HORS FORFAIT EN FRANCE MÉTROPOLITAINE | Web | Cf. recharges Web | |
| TARIFS DES USAGES AU-DELÀ ET HORS FORFAIT EN UNION EUROPÉENNE ET DOM | Web | 0,00924€/min | |
| DURÉE MINIMALE D'ENGAGEMENT | Sans engagement | | |
| DESCRIPTION DE L'OFFRE | <ul style="list-style-type: none"> • Web en très haut débit 4G en France métropolitaine : 10 Go. Débit ajusté au-delà. • Web 3G+ en Union Européenne (hors France métropolitaine) et DOM pour les voyageurs occasionnels : 2 Go inclus, puis payant au-delà du forfait. • Carte SIM incluse dans l'offre. • Location du routeur incluse dans le prix mensuel. <p>En cas de résiliation du forfait, le contrat de location sera résilié de plein droit et le routeur devra être restitué. Détails et conditions dans les Conditions Générales de Location.</p> | | |
| DESCRIPTION DES SERVICES ANNEXES INCLUS | Non applicable | | |
| DÉCOMPTE DES COMMUNICATIONS INCLUSES | • Web : au Ko dès le 1 ^{er} Ko. | | |
| CARACTÉRISTIQUES DE L'INTERNET MOBILE | <ul style="list-style-type: none"> • Web 4G en France métropolitaine : débit descendant maximum théorique : jusqu'à 100 Mb/s. Débit ascendant maximum théorique : jusqu'à 50 Mb/s. • Web 3G+ en UE et DOM : débit descendant maximum théorique : jusqu'à 42 Mb/s. Débit ascendant maximum théorique : jusqu'à 21 Mb/s. • En France métropolitaine, débit au-delà de 10 Go à 64 Kb/s, permettant navigation et mails. | | |
| FRAIS ADDITIONNELS | • Aucuns frais additionnels d'activation ou de résiliation (hors frais de résiliation anticipée pour l'offre avec engagement 12 mois). | | |
| CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES : ÉQUIPEMENTS | • Réseaux GSM/GPRS/3G/3G+/H+/4G sous réserve de détenir un équipement compatible avec la technologie du réseau que le client souhaite utiliser. | | |
| SERVICE CLIENT | <p>Accessible du lundi au samedi de 8h à 22h (hors jours fériés) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Depuis votre mobile : 200 ou 675 200 (1^{re} minute gratuite, appel décompté du forfait ou 0,38€/min au-delà du forfait). • Depuis un autre numéro : 0 969 360 200 (appel non surtaxé en France métropolitaine). • Pourcentage d'appels pris en moins de 3 minutes : 80%. • Certification service client : NF EN 15838. • Pas d'avis de réception de la réclamation écrite. | | |
| INFORMATIONS DISPONIBLES EN LIGNE | Informations | Espace Client Web | Application Smartphone |
| | • Possibilité de réaliser des actes d'urgence | √ | - |
| | • Analyse de la consommation des derniers mois | √ | √ |
| | • Historique des contacts vers le service client | - | - |
| | • Possibilité de gestion multi-compte | √ | - |
| | • Accès au suivi des réclamations | - | - |
| INTERRUPTION DES SERVICES | • En cas d'interruption totale et sans condition de délai de rétablissement : dédommagement sur demande conformément aux Conditions Générales de Service. | | |
| | • Aide au paramétrage du mobile pour profiter des services | | - |
| | • Possibilité d'y déposer une réclamation | | √ |
| | • Prise en charge du dysfonctionnement du matériel | | - |
| | • Changement d'offres | | √ |
| | • Changement d'options | | √ |
| | • Changements administratifs : changement d'adresse, de RIB | | √ |
| SERVICES EN AGENCE | • Possibilité de réaliser des actes d'urgence | | √ |